

D'abord un grand merci à tous les participants à ma première énigme (et j'espère que cela ne sera pas la dernière !). Ensuite je voudrai lever mon chapeau aux organisateurs habituels de ces énigmes car c'est un énorme travail de trouver de nouvelles énigmes passionnantes tous les mois ou tous les deux mois !

L'énigme de Novembre tournait autour d'Arnaud Caubet dont l'acte de baptême ci-dessous était donné :

Naissance
d'Arnaud
Caubet
no. 129.

Mairie de Cazères.
arrondissement de Muret.

Le Deuxième jour du mois de décembre, mil huit cent vingt trois, à huit heures du matin.
Acte de Naissance d'Arnaud Caubet, né le premier de Courant, à cinq heures du soir, fils de François Caubet marin et de Jeanne Sieutat, mariés, habitants de la présente Ville de Cazères. Le Sexe de L'enfant a été reconnu mâle.

Le premier témoin a été Chouan Dominique
Parbon juge de paix âgé de quarante six ans, Secour
Eymon a été Jean Baptiste Penant géomètre âgé de
huit ans, tous deux habitants de dit Cazères

Par la requête a été faite par ledit
François Caubet père de l'enfant.
Lecture du présent acte a été par nous
audit requérant et audit Eymon qui ont signé
nous ledit requérant, qui de ce requis a dit ne savoir

(Signature of François Caubet) *(Signature of Jean Baptiste Penant)*

constatés finant la loi, par nous maire de
Cazères, faisant les fonctions d'officier public de dit
arrondissement, sous signé.

Milhaud: maire

On peut y lire que Arnaud Caubet est né le 01-12-1823 à Cazères de François Caubet, marin, et de Jeanne Sieutat.

1. Quelle profession exerça Arnaud Caubet ? (1pt)

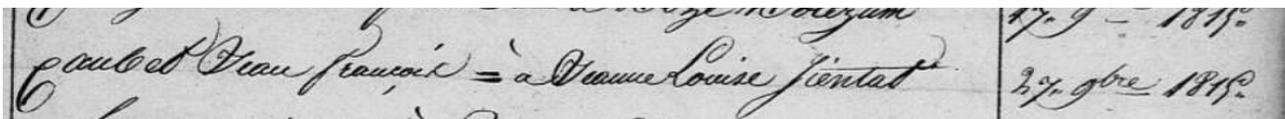
Cette question n'a posé de problèmes à personne. **Arnaud Caubet exerça le métier de matelot** ainsi qu'on pouvait le lire sur de nombreux actes : son acte de mariage avec Françoise Charouleau le 08-08-1848 à Cazères, l'acte de décès de cette dernière, sur son acte de mariage avec Jeanne Mengailloux le 21-01-1859, sur son acte de décès ou encore lors de la naissance de sa fille Françoise en 1849. A noter comme l'a fait remarquer Françoise, une des participantes à l'énigme, que de rares autres actes font aussi état d'autres professions. Par exemple dans l'acte de décès de sa fille Françoise on lui attribue la profession de cultivateur et sur l'acte de décès de son petit-fils Pierre le 22-12-1889, il apparaît comme terrassier. Il apparaît également comme charpentier de marine (mention d'une autre participante, Anne, mais sans source).

Le fait que Arnaud Caubet soit devenu matelot est assez logique vu que son père était déjà marin (voir acte de naissance de Arnaud). De nombreux marins exerçaient sur la Garonne qui passe à Cazères et qui jusque l'arrivée du chemin de fer en 1862 était le principal moyen de transport de la région.

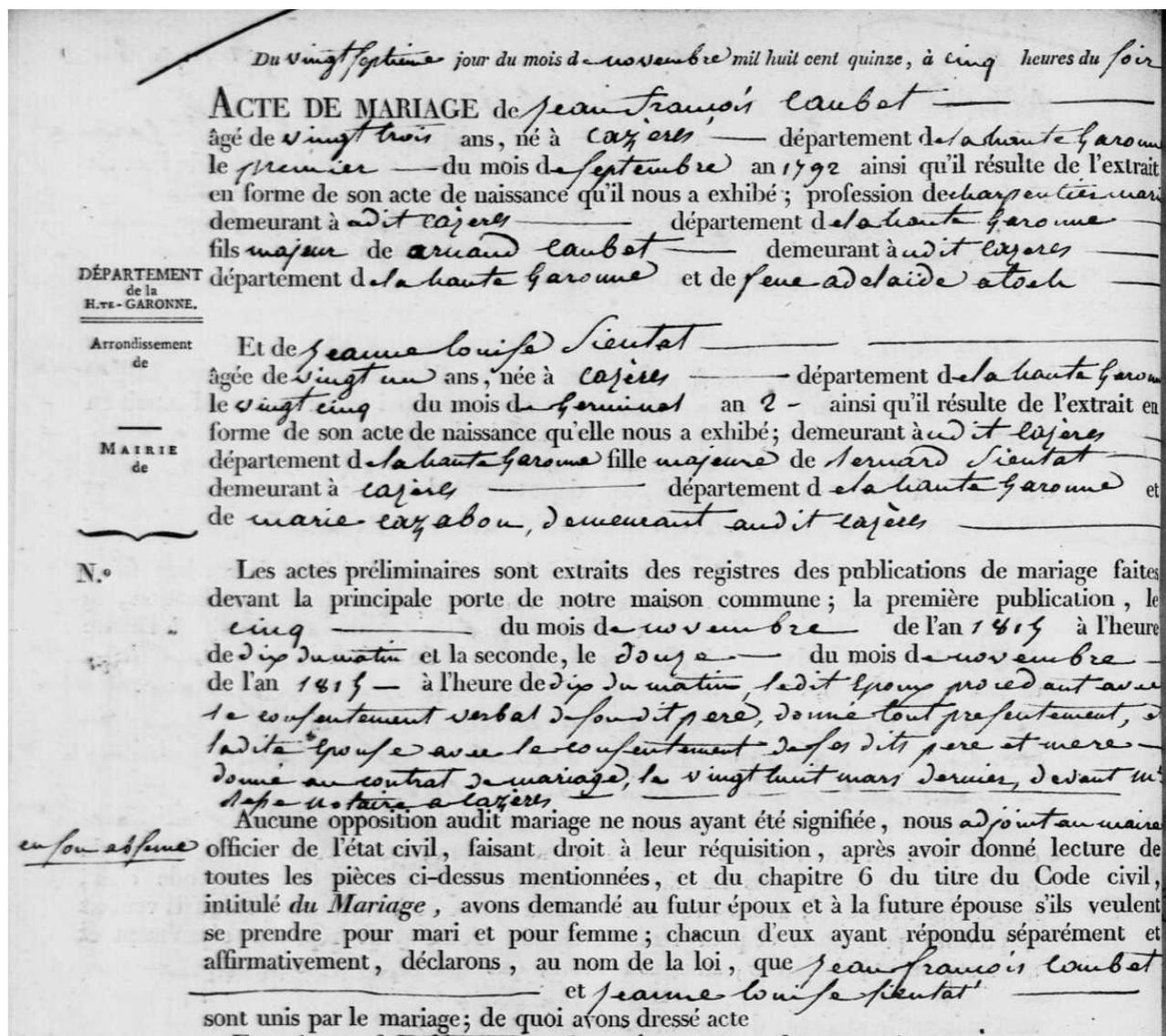
2a. Lorsque le père d'Arnaud avait 52 ans, il a été sauvé de la noyade par un de ses fils. Malheureusement ce dernier y laissa sa vie. Donnez le nom, prénom, date et lieu de naissance du décédé. (1pt)

2b. Quand et dans quelle commune le corps du fils Caubet a-t-il été retrouvé ? (1pt)

Le père d'Arnaud est François Caubet époux de Jeanne Sieutat (d'après l'acte de naissance fourni). Pour situer la date de l'incident, il était pratique de chercher en quelle année est né le père d'Arnaud, François Caubet. Pour cela on pouvait chercher son acte de mariage avec Jeanne Sieutat. On le trouve dans les tables décennales de Cazères en date du 27-11-1815 :



Et voici l'acte de mariage en question :



ACTE DE MARIAGE de Jean Francois Caubet —
âgé de vingt trois ans, né à Cazères — département de la Haute Garonne
le premier — du mois de septembre an 1792 ainsi qu'il résulte de l'extrait
en forme de son acte de naissance qu'il nous a exhibé; profession de charpentier marié
demeurant à udit Cazères — département de la Haute Garonne
fils majeur de Arnaud Caubet — demeurant à udit Cazères —
département de la Haute Garonne et de Jeanne Adolphe Atosh —
Et de Jeanne Louise Sieutat —
âgée de vingt un ans, née à Cazères — département de la Haute Garonne
le vingt cinq du mois de février an 2 — ainsi qu'il résulte de l'extrait en
forme de son acte de naissance qu'elle nous a exhibé; demeurant à udit Cazères —
département de la Haute Garonne fille majeure de Bernard Sieutat
demeurant à Cazères — département de la Haute Garonne et
de Marie Cayabon, demeurant audit Cazères —

N.º Les actes préliminaires sont extraits des registres des publications de mariage faites
devant la principale porte de notre maison commune; la première publication, le
cinq — du mois de novembre de l'an 1815 à l'heure
de deux du matin et la seconde, le douze — du mois de novembre
de l'an 1815 — à l'heure de deux du matin, ledit époux procéda avec
le consentement verbal de son dit père, donne tout simplement, et
ladite épouse avec le consentement de son dit père et mère —
donne au contrat de mariage, le vingt huit mars dernier, devant un
notaire à Cazères.

Aucune opposition audit mariage ne nous ayant été signifiée, nous adjoint au maire
officier de l'état civil, faisant droit à leur réquisition, après avoir donné lecture de
toutes les pièces ci-dessus mentionnées, et du chapitre 6 du titre du Code civil,
intitulé du Mariage, avons demandé au futur époux et à la future épouse s'ils veulent
se prendre pour mari et pour femme; chacun d'eux ayant répondu séparément et
affirmativement, déclarons, au nom de la loi, que Jean Francois Caubet
et Jeanne Louise Sieutat
sont unis par le mariage; de quoi avons dressé acte

On peut y lire que (Jean) François Caubet est né le 01-09-1792. Il avait donc 52 ans en 1844-1845. On pouvait ensuite chercher dans la presse quel incident s'est produit en 1844-1845 avec le mot clés Caubet. On trouve ainsi un article dans le Journal de Toulouse du 17-05-1845 qui relate l'incident :

On nous écrit de Couladère , 15 mai :

Un événement des plus affreux vient de plonger plusieurs familles de la ville de Cazères dans le désespoir et le deuil , et jeter la consternation dans tous les cœurs.

Un bateau , chargé de plâtre et de pierre de taille , s'est englouti hier au soir vers les cinq heures au pertuis de la chaussée du moulin de Boussens ; sur neuf personnes, dont se composait l'équipage, quatre ont péri; trois ont été retirées des eaux sans connaissance et les deux autres se sont sauvées à la nage.

Voilà le quatrième naufrage qui a lieu depuis deux ans, et douze personnes ont péri !. Faudra-t-il attendre encore de nouveaux sinistres avant que l'administration songe à faire réparer ces dangereux passages. Il lui faudrait si peu pour enlever du lit supérieur de la Garonne les obstacles qui sont des dangers pour les malheureux matelots !

Si l'administration pouvait se pénétrer des souffrances de cette classe, d'autant plus digne d'intérêt qu'elle est plus pauvre; s'il était possible que tous les jours elle les vît comme moi constamment dans l'eau , soit par un froid rigoureux , ou par un soleil brûlant, trainer de lourds bateaux, de jour et de nuit, et malgré des fatigues inouïes, ne pouvoir pas gagner de quoi nourrir leurs nombreuses familles , alors l'administration aviserait , j'en suis assuré , à l'amélioration de ces passages ou à forcer les propriétaires de moulins qui ont des chaussées transversales, à construire des écluses; en attendant, ces malheureux trouvent la mort dans des naufrages trop fréquents.

Voici quelques détails sur ce sinistre :

Laurens Lécussan, deux de ses fils, Caubet et un de ses enfants , Anglade avec un de ses fils, et deux autres matelots , descendaient jeudi la Garonne sur le bateau qu'ils avaient chargé de pierres de taille et de plâtre au port de Boussens.

La Garonne était élevée; le bateau était à peine parti qu'il alla heurter contre l'un des piliers qui forment l'entrée du pertuis; il fut à l'instant englouti, on n'en a pas revu le moindre débris. De neuf matelots qui le montaient, quatre ont péri dans les flots, ce sont : Lécussan père, propriétaire du bateau, et son plus jeune fils âgé de dix ans ; Caubet fils , qui a succombé aux efforts qu'il a faits pour sauver son père ; et Anglade fils. Le fils aîné de Lécussan a été retiré des eaux dans un état désespéré, et porté à Boussens ; quant aux autres matelots , ils ont couru les plus grands dangers.

Ainsi voilà trois malheureuses familles plongées dans le deuil et celle de Lécussan dans la misère, car cet infortuné laisse une veuve et plusieurs enfants en bas âge.

L'article relate qu'un bateau a coulé peu après son départ de Boussens en faisant 4 victimes dont « Caubet fils qui a succombé aux efforts qu'il a fait(s) pour sauver son père ».

Quelques jours plus tard, le 23-05-1845, un autre article paraît dans le journal de Toulouse :

Nous recevons la lettre suivante relative à l'événement arrivé à Boussens, le 14 de ce mois :

Monsieur,

Je viens de lire dans votre feuille du 17 de ce mois, un compte-rendu du naufrage qui a eu lieu le 15 du courant à la digue du moulin de Boussens, naufrage que votre correspondant attribue aux embarras existans dans la rivière, tandis qu'en réalité ce malheureux événement n'est que le résultat de l'imprévoyance du patron et de son équipage.

Les 14 et 15 mai les eaux étaient très fortes et par conséquent le courant extrêmement rapide.

Le patron Lécussan et son équipage, voulant retirer quelque avantage de cette circonstance, prirent un chargement plus que complet, et qui donnait à sa barque un tirant d'eau égal à 7 millimètres pris à la hauteur de son bois. Ce chargement, qui en grande partie consistait en plusieurs forts blocs de pierre, rendait le bateau très-lourd et très-difficile à diriger.

Ce bateau, dit votre abonné, était à peine parti, qu'il alla frapper contre un des piliers du perthuis de la digue de Boussens, où il fut englouti.

Pour être dans le vrai, votre abonné eût du dire que, du point du chargement au perthuis, il y a une distance de 200 à 250 mètres; il eût du savoir aussi que les bateaux, au moment de leur départ, se dirigent facilement à eaux moyennes vers le courant de l'eau par un demi-tour qu'ils font en remontant. A eaux fortes, le patron doit prendre son point de départ en amont, et en remontant à la corde ou à la rame pour empêcher sa barque de tourner vers la descente jusqu'à ce qu'il ait atteint le courant.

Le patron Lécussan ne crut pas devoir faire usage de la corde; il crut pouvoir se contenter de la rame, et essaya de remonter, espérant atteindre le fil de l'eau au moment où sa barque tournerait; mais il en arriva autrement, sans doute par la résistance qu'opposa aux manœuvres de l'équipage la surcharge de son bateau, qui tourna vers la descente presque aussitôt qu'il eut quitté le bord, ce qui était l'annonce infailible d'un naufrage: aussi plusieurs ouvriers qui étaient présents annoncèrent-ils hautement qu'il y allait avoir une perte infailible; plusieurs personnes se dirigèrent même vers la digue pour être à portée de donner du secours à cet équipage.

Avec un peu plus de prévoyance, ce patron aurait, comme plusieurs autres bateaux et radeaux qui le suivaient de près, descendu le perthuis.

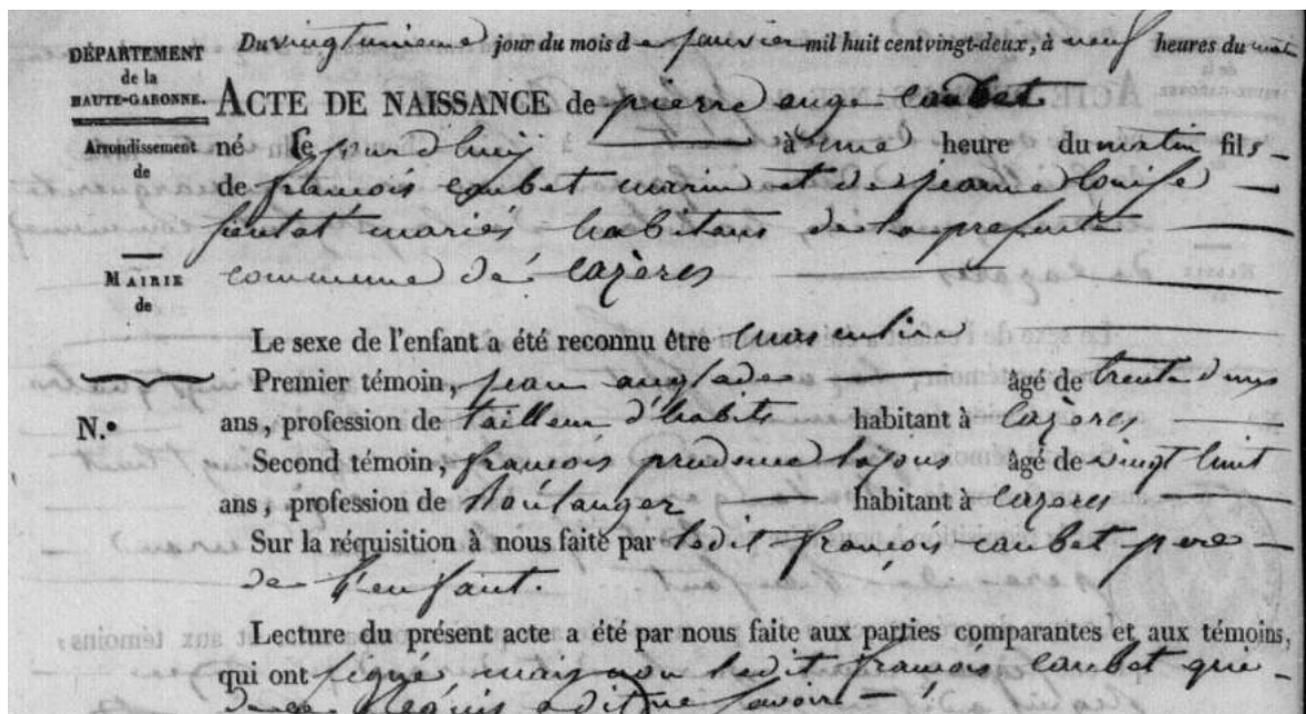
Voilà, monsieur, la vérité.

Même si ces articles relatent les circonstances de l'accident, le prénom du fils Caubet n'est pas mentionné. Par contre une recherche avec « Caubet 1845 » sur la bibliothèque de Geneanet permet de trouver deux Revues de Comminges qui parlent du naufrage (1992/10 et 1992/01). Ces deux articles peuvent être trouvés sur Gallica. Voici l'article que l'on peut trouver dans un des deux numéros :

Parmi les autres naufrages mémorables, celui du bateau de Laurent Lécussan est une triste illustration. Le bateau sombra au pertuis de la chaussée transversale de Boussens, le 14 mai 1845, chargé de matériaux de construction. Il fit quatre victimes sur un équipage de neuf personnes. La lettre n° 40 du 16 mai 1845 adressée par le maire de Cazères au Sous-Préfet de Muret, en vue d'obtenir des secours d'urgence sur les fonds départementaux, est ainsi libellée : "quatre hommes de l'équipage sur neuf périrent, Lécussan Laurent et son fil âgé de 14 ans environ, **Caubet** Pierre, âgé de 23 ans, et Anglade Martin, âgé de 15 ans, tous habitants de Cazères. Le reste de l'équipage fut sauvé, mais le bateau, ses agrès et leur marchandise dont il était chargé, tout a été englouti. Que vu l'état d'indigence de ces trois familles et la perte du bateau et des agrès se portant à la somme de 7 à 800 francs"... Le maire signale dans sa lettre que la veuve de Laurent Lécussan est chargée d'une famille de six enfants en bas âge.

Cet accident, parmi tant d'autres, illustre les dures conditions de cette vie fluviale et nous nous souvenons que notre regretté ami Louis Méroc, cazérien de souche, racontait le récit de quelques naufrages qui ne faisaient partie que de la seule tradition orale.

Cet article nous informe que le fils Caubet qui sauva son père s'appelait Pierre et qu'il était âgé de 23 ans. Pierre est donc né vers 1822. Ces informations permettent de trouver son acte de naissance à Cazères le 21-01-1822 (Attention certains m'ont donné comme date le 20-01-1822, or l'acte est daté du 21 janvier et il est dit que Pierre Ange est né le jour d'huy (et non pas le jour d'hier !) :

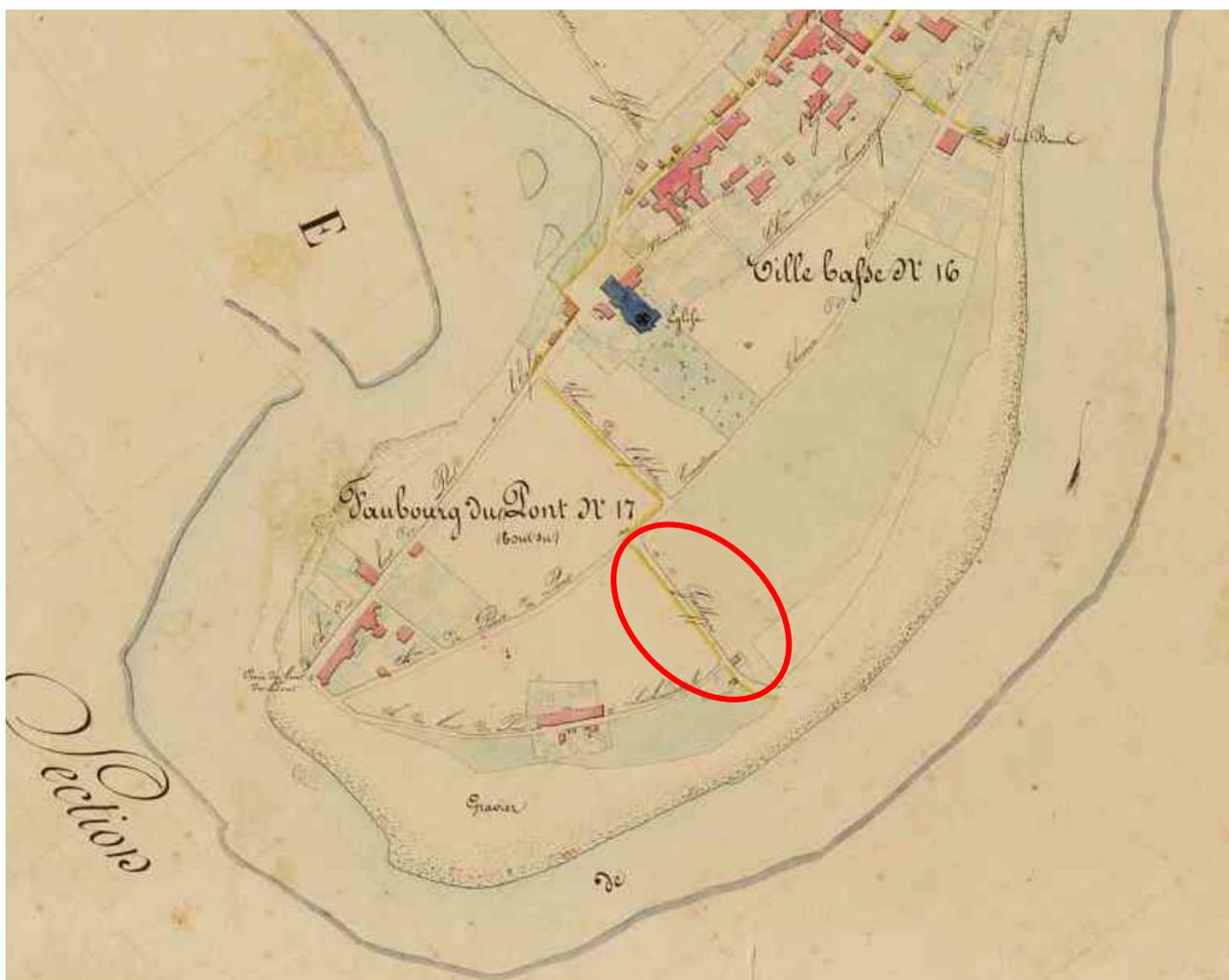


Le fils Caubet qui a sauvé le père d'Arnaud de la noyade s'appelle Pierre Ange Caubet et il est né à Cazères le 21-01-1822.

Voici le second article article dans la revue de Comminges :

† le 4 juin 1845 on a trouvé Pierre **Caubet** marin 24 ans, né à Cazères et y demeurant, célibataire trouvé noyé à Gallepe dans la Garonne, fils de François, marin, et de Jeanne Cieutad (*sans doute naufrage du 14 mai 1845*).

Cet article confirme la filiation de Pierre Caubet. De plus il est indiqué qu'il a été retrouvé à Gallepe dans la Garonne. Plusieurs d'entre vous m'ont donné la réponse Gallepe comme lieu du décès, cependant Gallepe n'est pas une commune. Pour trouver la commune où se trouve Gallepe, certains ont tapé Gallepe dans Google et ont obtenu un lien vers le ruisseau de Gallepe qui est un affluent de la rivière Salat et traverse différentes communes de Haute-Garonne : Cassagne, Touille, Mazères-sur-Salat et Salies-du-Salat. Mais l'article précisait qu'il s'est noyé dans la Garonne. En fait si on regardait la rubrique dans lequel apparaît l'insert ci-dessus, on pouvait voir qu'il se trouve sous le titre « Des noyades dans le Carbonnais ». En regardant le cadastre de Carbonne de 1839, on trouve effectivement un lieu dit Gallepe au bord de la Garonne.



C'est donc dans la commune de Carbonne que l'on pouvait trouver l'acte de décès de Pierre. Le voici en date du 04-06-1845 à Carbonne :

N° 66
 Déces de Caubet Pierre
 Mairie de Carbonne, arrondissement communal de Muret.
 Duquatre juin Mil huit cent quarante cinq à sept heures du soir
 Acte de Déces de Pierre Caubet, trouvé noyé sur le territoire
 de Carbonne, dans la Garonne, au lieu de Gallipuy. 23
 célibataire, marin, âgé de vingt ans, né dans la commune de
 Cazères, Haute Garonne, où il demeurait, fils de François Caubet
 marin et de Jeanne Cieutat, son épouse, tous deux vivants habitant de Cazères
 Sur la déclaration des sieurs Bernard Bonas marin,
 âgé de cinquante cinq ans, demeurant à Carbonne cousin par
 alliance du défunt, à la mode de Bretagne et Bronzes Jean
 aussi marin, âgé de trente quatre ans, demeurant à Carbonne
 qui a dit être ami du défunt, lesquels nous ont déclaré
 reconnaître parfaitement le dit Pierre Caubet et attesté
 son identité.
 Constaté suivant la loi par moi Laveran Maire
 de Carbonne, faisant les fonctions d'officier public de
 l'état civil soussigné et lui présent aux déclarants et
 aux témoins qui ont signé, à l'exception du dit Bronzes
 Jean qui a déclaré ne savoir.

Laveran
Maire

Donc **le corps de Pierre Ange Caubet fils de François Caubet et Jeanne Cieutat et frère d'Arnaud a été retrouvé à Carbonne le 04-06-1845.** Le naufrage a eu lieu à Boussens qui se situe à une trentaine de kilomètres en amont de Carbonne. Il aura fallu près de trois semaines pour retrouver le malheureux héros qui a sauvé son père.

3. Une des filles d'Arnaud Caubet meurt à l'âge de 39 ans. Où était-elle et pourquoi se trouvait-elle dans cet endroit ? (1pt)

Le plus facile était d'inventorier les différents enfants d'Arnaud Caubet. Ce dernier s'est marié à Cazères avec Françoise Charouleau le 08-08-1848 (voir réponse à la question 1). Il fallait donc chercher la naissance d'enfants à Cazères après cette date. On trouve d'abord trouvé la naissance de **Françoise Caubet née le 25-06-1849 à Cazères :**

(N^o 74)
 Naissance
 de Françoise
 Caubet

Au Nom Du Peuple Français
 Mairie de Cazères
 Arrondissement de Muret
 Du vingt cinq Juin mil huit cent quarante neuf à dix heures Du Matin
 Acte de Naissance de Françoise Caubet née à Cazères le
 Vingt Cinq du Courant à deux heures Du Matin, fille de Arnaud Caubet,
 Matelot et de Antonette Charouleau, Mairie habitante de la présente
 Commune de Cazères.
 L'enfant nom a été enregistré et il a été reconnu être du sexe féminin.
 Premier Escriain Bertrand Pich, instituteur, âgé de cinquante trois ans.

Ensuite on trouve celle de **Bertrand Caubet le 31-10-1852 à Cazères** :

N^o 132.
 Naissance
 de
 Bertrand Caubet,

Mairie de Cazères
 Arrondissement de Muret.
 Du Veuze-vingt deuxième jour du mois de Octobre mil huit cent
 cinquante deux à huit heures du matin,
 Acte de Naissance de Bertrand Caubet, né à Cazères,
 Ce jour à une heure du matin, fils d'Arnaud Caubet, matelot, et de
 Françoise Charouleau, marier, habitant de la présente ville de Cazères.
 Le Sexe de l'enfant a été reconnu être Masculin.
 Premier Escriain Antoine Robert Bayle âgé de cinquante six ans.

Après on trouve le décès de Françoise Charouleau, épouse d'Arnaud en date du 11-10-1854 :

N^o 96.
 Décès
 de
 Françoise Charouleau.

Mairie de Cazères
 Arrondissement de Muret.
 Du Veuze-vingt deuxième jour du mois de Octobre mil huit cent
 cinquante quatre à onze heures du matin,
 Acte de Décès de Françoise Charouleau, décédée
 à Cazères, ce jour à onze heures du matin, dans la maison
 qu'elle habitait sise au quartier de la Basse, ménagère, âgée
 de trente ans, née à Cazères y demeurant, mariée à Arnaud
 Caubet, matelot, fille de Bertrand Charouleau et de
 Françoise Pique, marier, habitante dudit Cazères.

Il ne fallait pas oublier de regarder si Arnaud Caubet s'était remarié après son veuvage, il n'avait en effet que 30 ans et des enfants en bas âge. On trouve un second mariage trouvé à Cazères le 21-01-1859.

N° 10
 Mariage de
 Caubet Arnaud
 Mengailloux
 Jeanne

Mairie de Cazères
 Arrondissement de Muret
 Le vingt un Janvier mil huit cent cinquante neuf, à six
 heures du soir.

Acte de mariage de Caubet Arnaud, âgé
 de trente cinq ans, né à Cazères le premier décembre
 Mil huit cent vingt trois, ainsi qu'il résulte de l'extrait en
 forme qu'il nous a remis, profession de matelot, fils
 majeur de Caubet François Diédi et de Jeanne Fleuter
 mariés, habitant à Cazères. Jugez y remarié
 nous de Charouleau François.

Procédant du consentement de sa mère d'une part
 Et de Mengailloux Jeanne, âgée de vingt huit
 ans à Cassagnabère le vingt un mil huit cent cinquante
 ainsi qu'il résulte de l'extrait en forme qu'elle nous a
 remis, demeurant à Cazères, fille majeure de Jean
 Pierre Mengailloux et de Jeanne Costes mariés
 Diédi.

Arnaud Caubet se remarie avec Jeanne Mengailloux, âgée de 28 ans et originaire de Cassagnabère. En cherchant les enfants de cette union, on trouve la naissance de **Marie Pauline Caubet le 10-10-1859 à Cazères** :

N° 114
 naissance
 de
 Caubet
 Marie Pauline

Mairie de Cazères
 Arrondissement de Muret
 Du dix Octobre mil huit cent cinquante neuf, à dix heures
 du matin

Acte de Naissance de Caubet Marie Pauline, née
 à Cazères le dix du courant à six heures du soir, fille de
 Caubet Arnaud âgé de trente cinq ans matelot et de Mengailloux
 Jeanne mariés âgés de vingt huit ans, habitant de Cazères
 Le sexe de l'enfant qui nous a été présenté a été reconnu
 être féminin

Premiers témoins, Carol Jean Baptiste marié, âgé de quarante
 deux ans Commis Greffier, Second témoin Robert Antonin âgé de
 cinquante trois ans sergent de ville, tous les deux habitant de Cazères
 sur la déclaration à nous faite par le père de l'enfant
 l'acteur du présent acte a été fait par nous aux parties comparantes
 et aux témoins qui ont signé, non le père de l'enfant qui a déclaré ne
 savoir

Aucun autre enfant ne semble être né de cette union, pourtant Jeanne Mengaillou n'a que 29 ans. Elle décèdera en 1878 à Cazères à l'âge de 48 ans.

Arnaud Caubet a donc eu trois enfants tous nés à Cazères : Françoise et Bertrand nés respectivement le 25-06-1849 et le 31-10-1852 de son union avec Françoise Charouleau et Marie Pauline née le 10-10-1859 de son union avec Jeanne Mengaillou.

Une des filles d'Arnaud Caubet, Françoise née en 1849 ou Marie Pauline née en 1859, se suicide à l'âge de 39 ans. En cherchant dans la bibliothèque de Geneanet avec les mots clés Françoise Caubet 1888-1889 (date à laquelle Françoise a 39 ans), aucun résultat. Par contre avec les mots clés Marie Pauline Caubet 1898-1899, on trouve un article dans l'Express du Midi du 11-08-1899 :

MURET. — Suicide à la prison. — Mercredi, une femme, détenue depuis deux jours Marie-Pauline Caubet, âgée de 39 ans, domiciliée à Cazères, s'est suicidée par strangulation en serrant fortement autour de son cou le mouchoir dont elle était coiffée.

Cette femme était célibataire et laisse deux enfants. Elle était accusée de vol de deux oies, et en 1890, elle avait subi une première condamnation, également pour vol, à dix jours d'emprisonnement.

On apprend que Marie Pauline Caubet s'est suicidée dans la prison de Muret où elle se trouvait pour le vol de deux oies. On peut trouver son acte de décès à Muret en date du 09-08-1899 (retranscrit à Cazères) :

N^o 94
Décès
Caubet
Marie Pauline
célibataire

Le 9 août 1899 à huit heures quatre vingt dix neuf et le neuf août à une heure du soir, passant sous Pierre Catala, adjoint au Maire, Député officier public de l'Etat civil de la Commune de Muret Haute-Garonne ont comparu : Les sieurs Chapel Maximilien âgé de quarante quatre ans, et Jacotte Jean âgé de vingt sept ans, le premier gardien chef de la maison, et avés le deuxième négociant, domiciliés tous deux à Muret, non parents mais amis de la défunte, lesquels ont déclaré que : Caubet Marie Pauline, ménagère, âgée de quarante quatre ans, née à Cazères (H^{te} G^{ne}) y domiciliée résidant momentanément à Muret, fille de Caubet Arnaud et de Mengaillou Jeanne, célibataire, sans autres renseignements est décédée ce jour à huit heures du matin en cette Commune rue Dalayrac. — Après avoir été attesé du décès survenu en vertu de cet acte que les comparants ont signé avec nous après lecture.

On peut y lire que Marie Pauline est décédée rue Dalayrac. Selon un participant (Rémi) précise que dans cette rue, aujourd'hui la partie ouest de la place de la République) se trouvait la maison d'arrêt de Muret au début du XXème siècle.

4a. Une autre fille d'Arnaud meurt à l'âge de 33 ans. Où et dans quelles circonstances est-elle décédée ? (1pt)

4b. Quelle profession exerçait son mari ? (1pt)

Il s'agit donc de Françoise Caubet née en 1849 puisqu'elle est la seule autre fille d'Arnaud Caubet. Elle est décédée à 33 ans donc en 1882-1883. Une recherche dans la bibliothèque de Geneanet avec les mots clés Françoise Caubet 1882-1883 ne donne aucun résultat. Même si Françoise Caubet était originaire de Cazères, son décès n'a pas été retranscrit dans cette commune. Une des raisons de quitter son village était le mariage. On pouvait trouver une publication de mariage à Cazères d'une Françoise Caubet avec un certain Marius Escribe en Juillet 1881 :

NOMS ET PRÉNOMS	DATES DES ACTES DE PUBLICATION.
<i>Escribe Marius Guillaume et Françoise Caubet</i>	<i>24-31 juillet</i>

Le mariage n'a pas été célébré à Cazères. Pour trouver la commune où le mariage a eu lieu, il faut trouver d'où est originaire Marius Escribe. Une façon de le savoir est de consulter sa fiche matricule. Puisqu'il se marie en 1881 à Françoise qui est née en 1849, il fallait regarder les listes alphabétiques dès 1867 (donc pour les personnes nées en 1847), première année où les fiches matricules sont accessibles. De plus il fallait regarder à chaque fois dans le bureau de St Gaudens et celui de Toulouse. Pour la classe 1870, on peut trouver dans les tables du bureau de Toulouse un certain Marius Guillaume Escribe :

2138	121	6 C	Escourbiac	Jean	réformé
1713	22	Castanet	Escor	Jacques	Décédé
1724	36	re	Escor	Jacques	
Ex	10	6 D	Escribe	Marius Guillaume	
680	157	6 D	Escribe	Pictor	1869 admis 85
1014	114	6 D	Escribe	Sernin	

Ce Marius a été exempté et donc n'a pas de fiche matricule. Par contre on voit qu'il a été recruté dans le canton de TS qui veut dire Toulouse Sud. Donc il est possible que le mariage ait eu lieu à Toulouse. Effectivement, il a eu lieu le 06-08-1881 à Toulouse. Voici l'acte :

Scribe & Caubet
4^o 60 - F. F.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE. — AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS.

Du *Sixième* jour du mois d' *Août* l'an mil huit cent quatre-vingt un
à quatre heures du *soir* Mariage de *Marius Guillaume Escribe*, bijoutier, né à
Coulouse le treize Mars mil huit cent cinquante, et domicilié rue des Filatiers, et
fils majeur légitime de Pierre Justin Alexandre Escribe, aussi bijoutier et de
Jeanne Petronille Martres, sans profession, domiciliés avec leur fille qui procède
avec leur consentement donné par acte en brevet le vingt deux juillet dernier
devant M^e Laffont et son collègue, notaires à Coulouse, et de M^{lle} Françoise
Caubet, sans profession, domiciliée à Coulouse, et de M^{lle} Françoise
(Kate-Garonne) le vingt cinq juin mil huit cent quarante neuf, fille
majeure légitime de Arnaud Caubet, propriétaire, domicilié à Cazères
et de Clémentine Charouleau, veuve, résidant avec le consentement de son
père donné par acte en brevet le onze juillet dernier devant M^e Bazy, notaire
à la même résidence. Les contractants sur note interrogatoire nous ont déclaré
avoir passé un contrat de mariage devant M^e Laffont, père et nous ont remis pour
la validité desdits actes de naissance l'acte de décès de la mère et la
future, les actes de consentement du père de cette dernière et des père et mère du futur
et les certificats du contrat de mariage et des publications faites à Cazères

Cet acte confirme que la Françoise Caubet qui s'est mariée à Marius Guillaume Escribe est bien la fille de Arnaud Caubet et Françoise Charouleau née le 25-06-1849. On voit que **son mari Marius Guillaume Escribe était bijoutier**. Françoise Caubet s'est donc mariée à Toulouse en 1881. On sait qu'elle est morte à 33 ans donc en 1882-83. On trouve son acte de décès à Toulouse le 29-04-1883 :

1134
Caubet
épouse
Escribe

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE. — AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS

Du *vingt-neuvième* jour du mois d' *Avril* l'an mil huit cent quatre-vingt trois
à cinq heures du *soir* Décès de *Françoise Caubet* sans profession, résidant
le *quatre* mai à dix heures du matin rue des Filatiers 31 à l'âge de
deux ans trois mois née à Cazères Haute Garonne domiciliée à Coulouse
épouse de *Marius Guillaume Escribe* bijoutier âgé de deux ans trois
mois fille de *Arnaud Caubet* cultivateur âgé de cinquante cinq ans
et de *Clémentine Charouleau* veuve
ainsi qu'il résulte du certificat de vérification de M^e le Docteur Médecin *Dupin* à ce délégué
Témoins domiciliés à Toulouse *Gabriel Combal* âgé de quatre ans deux mois
M^e et Jules Bogues âgé de vingt trois ans rue Malaret 22 bijoutiers
qui ont signé

Constaté par Nous soussigné, adjoint au Maire de Toulouse officier public de l'Etat Civil délégué par lui, lecture préalablement
faite aux témoins.

G. Combal et Bogues Le Maire, *Combal*

Aucune raison à son décès n'est donnée dans cet acte. Cependant voici l'acte que l'on trouve juste avant celui de son décès :

1133
Escribe
veuve
F. F.

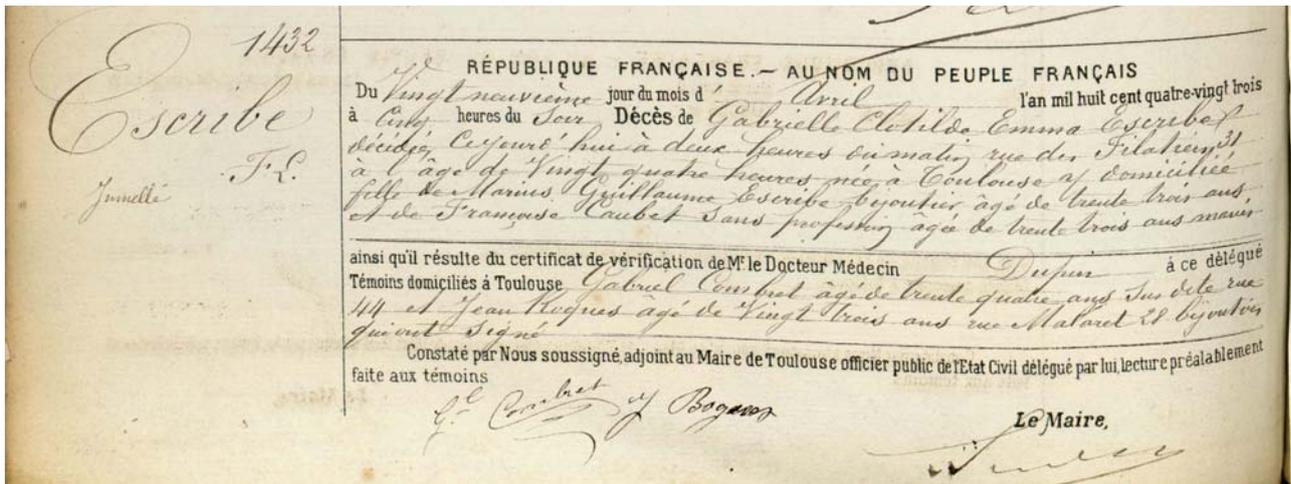
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE. — AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS

Du *vingt-neuvième* jour du mois d' *Avril* l'an mil huit cent quatre-vingt trois
à cinq heures du *soir* Décès de *Jeanne Petronille Sophie Escribe* veuve
Célestine née à neuf heures du matin rue des Filatiers 31 à l'âge de
deux ans trois mois née à Coulouse et domiciliée fille jumelle de *Marius*
Guillaume Escribe bijoutier âgé de deux ans trois mois
et de *Françoise*
Combal sans profession âgé de deux ans trois mois
ainsi qu'il résulte du certificat de vérification de M^e le Docteur Médecin *Dupin* à ce délégué
Témoins domiciliés à Toulouse *Gabriel Combal* âgé de quatre ans deux mois
M^e et Jean Bogues âgé de vingt trois ans rue Malaret 22 bijoutiers
qui ont signé

Constaté par Nous soussigné, adjoint au Maire de Toulouse officier public de l'Etat Civil délégué par lui, lecture préalablement
faite aux témoins.

G. Combal et Bogues Le Maire, *Combal*

Et celui encore avant :

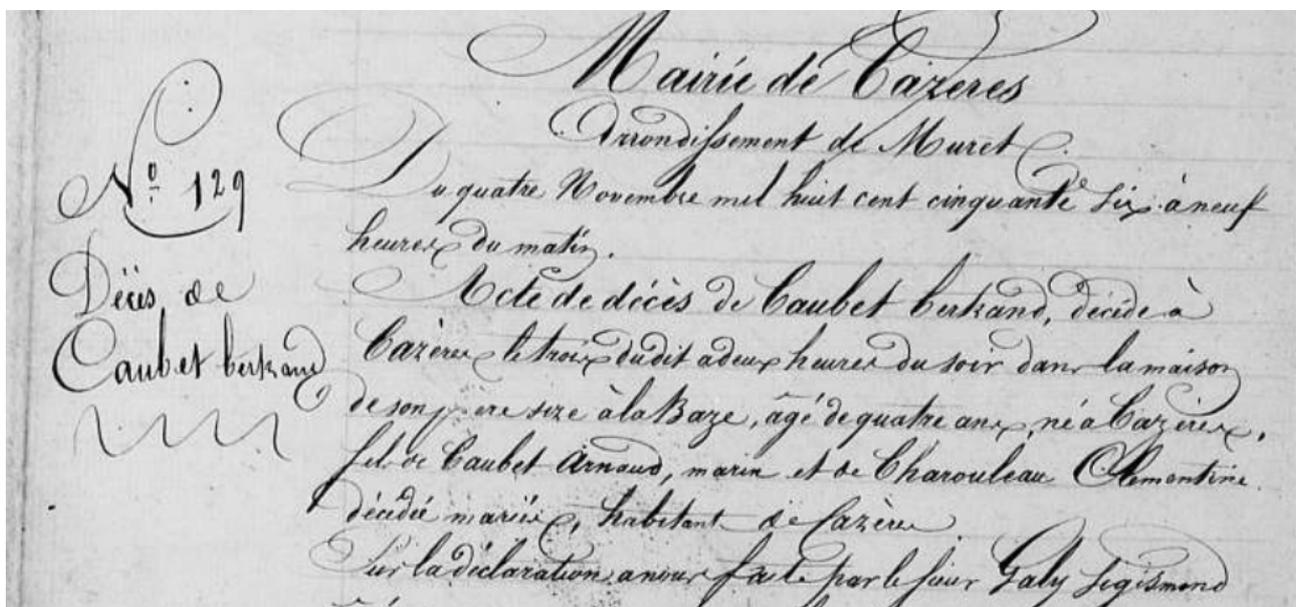


Françoise Caubet, fille de Arnaud est donc décédée à Toulouse le 29-04-1883 à 10 heures du matin suite à la naissance de ses deux jumelles : Gabrielle Clotilde Emma Escribe décédée à 2h du matin et Jeanne Pétronelle Félicie Escribe décédée à 9h du matin. Les jumelles étaient nées la veille. Le père, Marius Guillaume Escribe, était bijoutier.

5. Combien de petits-enfants a eu Arnaud ? Noms, prénoms, date et lieu de naissance de chacun d'entre eux. (1pt par petit enfant)

Alors que pour les questions précédentes la très grande majorité des participants avaient les réponses exactes, ça s'est gâté un peu à cette question où une seule personne a trouvé tous les petits-enfants de Arnaud Caubet (même s'il y a une petite erreur de la date pour l'un d'eux). Il s'agit de Nathalie. Bravo à elle ! De plus je dois avouer que moi-même je ne les avais pas tous au moment de poser la question.... Alors double Bravo !!

Pour la question 3, on a vu qu'Arnaud Caubet avait eu trois enfants : Françoise née le 25-06-1849, Bertrand né le 31-10-1852 et Marie Pauline née le 10-10-1859. Françoise s'est mariée le 06-08-1881 et est décédée le 29-04-1883 en accouchant de deux jumelles : **Gabrielle Clotilde Emma Escribe et Jeanne Pétronelle Félicie Escribe nées le 28-04-1883** et toutes les deux décédées le lendemain de leur naissance. Bertrand Caubet est né en 1852 mais il est décédé le 03-11-1856 à Cazères et donc ne laisse pas de descendance :



Reste Marie Pauline qui d'après l'article dans la presse qui relate son suicide était célibataire mais laissait deux enfants en 1899. Il s'agit donc de trouver des enfants naturels de Marie Pauline à Cazères où elle habitait avant d'être incarcérée à Muret. Marie Pauline est née en 1859, il fallait donc commencer les recherches vers 1876. On trouve d'abord une certaine **Jeannie Françoise fille naturelle née le 30-01-1879 de Marie-Pauline Caubet :**

N° 11.
 L'an mil huit cent soixante-dix-neuf le trente un janvier
 à cinq heures du soir.
 Par devant nous Louis Benoit, Maire, officier de l'état civil de
 la Commune de Cazères, arrondissement de Muret, département de la Haute
 Garonne.
 M. Compara la Dame Elise Hourcade, épouse Dargent, âgée de
 quarante-un ans, sage femme, demeurant à Cazères, laquelle
 a présenté un enfant du sexe féminin, né à Cazères le trente du courant
 à cinq heures du matin, et a déclaré qu'il était né de Caubet Marie
 Pauline, âgée de dix-neuf ans, sans profession, demeurant à
 Cazères, et de père inconnu, auquel enfant on a donné les prénoms de Jeannie
 Françoise.
 Présents, les sieurs Laurent Francuis, âgé de vingt-sept ans, sans



Jeannie Françoise a été reconnue par sa mère Marie Pauline Caubet le 13-02-1879 :

N° 14.
 L'an mil huit cent soixante-dix-neuf le treize février à six
 heures du matin.
 Par devant nous Louis Benoit, Maire, officier de l'état civil de la
 Commune de Cazères, arrondissement de Muret, département de la Haute-Garonne.
 M. Compara, la nommée Caubet Marie Pauline, âgée de dix-neuf ans, sans
 profession, demeurant à Cazères, laquelle a déclaré qu'elle se reconnaît mère d'un enfant
 du sexe féminin, qui nous a été présenté le trente un janvier dernier à cinq heures du
 soir et que nous avons inscrit sur les registres de l'état civil, comme né à Cazères le
 trente janvier à six heures du matin, sous les prénoms de Jeannie Françoise.
 Leditte déclaration, faite en présence des sieurs Laurent Francuis, âgé de vingt-
 sept ans, sans profession, l'anguessac Bertrand, âgé de quarant-cinq ans, valet de
 ville, tous deux domiciliés à Cazères, lesquels ont signé avec nous le présent
 acte, après lecture faite, non les dits Caubet, Marie, Pauline, mère de l'enfant
 qui de ce requise a déclaré ne savoir.
 Inquisiteur, J. P. ...
 Le Maire, L. Benoit



Elle est décédée le 21-07-1879 à Cazères :

N° 99
 Décès
 de
 Caubet Jeanne
 Françoise
 fille

L'an mil huit cent soixante-dix-neuf, le vingt deux juillet à dix heures du matin
 Pardevant nous Bernard Thadéus, docteur en Médecine, en l'absence de son collègue délégué pour remplir les fonctions d'officier de l'état civil de la Commune de Cazères, arrondissement de Muret, département de la Haute Garonne.
 Et comparu Lesdites Laurens Françoise âgée de vingt sept ans, sans profession, Vinguessou Bertrème, âgé de quarante ans, valet de ville, tous deux demeurant à Cazères, lesquels ont déclaré que la nommée Caubet Jeanne Françoise, âgée de dix huit ans, née à Cazères, sans profession, fille de Caubet Marie Pauline, âgée de dix neuf ans, veuve de père inconnu, de laquelle elle était issue.
 C'est devant le vingt un juillet à huit heures du soir, dans la maison d'habitation de la même, sur le territoire de la Commune de Cazères.
 Après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après lecture faite.
 Le présent

Langousson
 Thadéus
 B. Laviou

On trouve ensuite la naissance de **Marie née le 08-09-1880 à Cazères** également de Marie Pauline Caubet et de père inconnu :

N° 100
 Naissance
 de
 Marie
 fille

L'an mil huit cent quatre-vingt, le huit septembre, à huit heures du matin
 Pardevant nous Bernard Thadéus, docteur en Médecine, en l'absence de son collègue délégué pour remplir les fonctions d'officier de l'état civil de la Commune de Cazères, arrondissement de Muret, département de la Haute Garonne.
 Et comparu La dame Elisabeth Hourcade, épouse D'argent, sage femme demeurant à Cazères, laquelle nous a présenté un enfant du sexe féminin, né à Cazères ce jour huit, à cinq heures du matin, et a déclaré qu'il était né de Caubet Marie Pauline, âgée de vingt ans, sans profession, demeurant à Cazères, et de père inconnu, auquel enfant on a donné le prénom de Marie.
 Présents Lesdites Laurens Françoise, âgée de vingt neuf ans, sans profession, Vinguessou Bertrème, âgé de quarante deux ans, valet de ville, tous deux demeurant à Cazères, lesquels ont déclaré que la dame Elisabeth Hourcade, épouse D'argent, ont signé avec nous le présent acte après lecture faite.
 Le présent

Elisa Hourcade
 Langousson
 Thadéus
 B. Laviou

Marie est décédée quelques jours après sa naissance, le 18-09-1880 à Cazères :

N° 107
 Décès
 de
 Marie
 le 11^{ème} 8 y br

L'an mil huit cent quatre vingt le huit septembre, à huit heures un quart du matin.

Par devant nous, Bernard Vidoulet, adjoint au Maire en l'absence de Monsieur le Maire, dûment pourvu des fonctions d'officier de l'état civil de la Commune de Cazères, arrondissement de Muret, Département de la Haute-Garonne.

Est comparu, les sieurs Laurent François, âgé de vingt neuf ans, sans profession, Languefosse Bertrand, âgé de quarante deux ans, valet de ville, tous deux demeurant à Cazères, lesquels ont déclaré que la nommée Mariagee de une sœur, née à Cazères, y demeurant, célibataire, sans profession, fille de Caubet Marie Pauline, âgée de vingt ans, sans profession, et de sieur miannu, de laquelle ils étaient voisins.

Est décédée, à Cazères ce jour d'hui à six heures du matin, dans la maison d'habitation de sa mère, sise rue de la Croix de l'Olivier.

Après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous, après lecture faite.

L'adjoint
 B. Vidoulet

On trouve ensuite un certain Jean Caubet né le 18-12-1882 à Cazères de Marie Pauline Caubet et de père inconnu :

N° 132
 Naissance
 de
 Jean
 le 15 Mai 1959
 dont mention

L'an mil huit cent quatre vingt deux, le vingt décembre à dix heures du matin.

Par devant nous Louis Ferret, Maire, officier de l'état civil de la Commune de Cazères, arrondissement de Muret, Département de la Haute-Garonne.

Est comparu, la dame Elizabeth Haucaude, épouse Dargent, épouse, demeurant à Cazères, laquelle nous a présenté un enfant de sexe masculin, né à Cazères le dix huit décembre à neuf heures du soir, de père inconnu et de Caubet Marie Pauline, âgée de vingt deux ans, sans profession, demeurant à Cazères, auquel enfant on a donné le prénom de Jean.

Présent les sieurs Laurent François, âgé de trente un ans, sans profession, Languefosse Bertrand, âgé de quarante quatre ans, valet de ville, tous deux demeurant à Cazères, lesquels, ainsi que la dite Elizabeth Haucaude, sage femme, qui a opéré l'accouchement ont signé avec nous le présent acte, après lecture faite.

Elizabeth Haucaude
 L'adjoint
 L. Ferret

remarié à Toulouse le 9^{ème} 1920 avec Eugénie Gromé la Main F. L. L. L.

Jean survit à sa mère puisqu'il décède en 1920 (mention marginale).

On trouve ensuite la naissance de **Monique Caubet née le 13-05-1885 à Cazères** :

N^o 57
Naissance
de
Monique (fille
naturelle, 13 mai)

L'an mil huit cent quatre-vingt cinq, le quinze Mai, à neuf heures du matin.
Par devant nous Bernard Sadous, adjoint au maire en l'absence de M. le Maire,
désigné pour remplir les fonctions d'officier de l'état civil de la Commune de Cazères,
arrondissement de Muret, département de la Haute-Garonne.
M. Compau, la dame Elisabeth Roucade, épouse Dargaud, sage-femme
demeurant à Cazères, laquelle nous a présenté un enfant du sexe féminin, né
à Cazères le treize Mai, à sept heures du soir, de père inconnu, et de Caubet
Marie Pauline, âgée de vingt-cinq ans, sans profession, demeurant à
Cazères, auquel enfant on a donné le prénom de Monique.
Présents, les sieurs Laurent Francès, âgé de trente-trois ans, sans profes-
sion, et Joseph Bertrand, âgé de quarante-six ans, tailleur de ville, tous deux
demeurant à Cazères, lesquels ainsi que la dite Elisabeth Roucade sage-
femme qui a opéré l'accouchement, ont signé avec nous le présent acte,
après lecture faite.

L'adjoint, Bernard Sadous
Elisa Roucade
P. Dargaud
B. Sadous

Monique Caubet est décédée après quelques semaines, le 17-08-1885 :

N^o 88
Décès
de
Monique (fille
naturelle, 17 août)

L'an mil huit cent quatre-vingt cinq, le dix sept Août, à six
heures du soir.
Par devant nous Bernard Sadous, adjoint au maire en l'absence de M.
le Maire, désigné pour remplir les fonctions d'officier de l'état civil de la Commune
de Cazères, arrondissement de Muret, département de la Haute-Garonne.
M. Compau, les sieurs Laurent Dominique, âgé de cinquante-neuf ans, terrassier,
et Auguste Pierre, âgé de quarante-neuf ans, terrassier,
tous deux demeurant à Cazères, lesquels ont déclaré que Monique, née
de huit jours, dite à Cazères, y demeurant sans profession, célibataire
fille naturelle de père inconnu et de Caubet Marie Pauline, épouse
demeurant à Cazères, de laquelle ils étaient veuves, est décédée à Cazères
le dix sept Août, à quatre heures du soir, sans habitation de sa mère, âgée
quatre-vingt-cinq ans.
Après nous être assuré de décès, nous en avons dressé le présent
acte que nous avons signé, après lecture faite, non les déclarants qui ont
requis un acte de décès.

P. Dargaud
B. Sadous

On trouve ensuite la naissance de Jeanne Caubet née le 24-08-1886 à Cazères également de père inconnue et de Marie Pauline Caubet. :

N^o 105. République Française.

Naissance le 24 août mil huit cent quatre vingt six, le vingt cinq août, à huit heures du matin de

de Madame Jeanne (Mlle N^o 105) Du devant nous, Bernard Chadou, maire, officier de l'état civil de la Commune de Cazères, arrondissement de Auch, département de la Haute-Garonne.

de Monsieur le Comte, la dame Elisabeth Soucade, épouse Dargent, sage femme demeurant à Cazères, laquelle nous a présenté un enfant du sexe féminin, né à Cazères le vingt quatre août, à dix heures du matin, de père inconnu et de Madame Pauline Caubet, âgée de vingt sept ans, sans profession, demeurant à Cazères, auquel enfant on a donné le prénom de Jeanne.

Par acte en date du vingt quatre juin 1907, passé à la mairie de Toulouse par Monsieur de Caubet, Mari Pauline, âgée de vingt sept ans, sans profession, demeurant à Cazères, lequel enfant on a donné le prénom de Jeanne.

Tout la naissance est constatée ci contre a contracté mariage avec Vincenau Jean Pierre dont mention Le Maire

Présents les sieurs Laurent François, âgé de trente cinq ans, sans profession, âgé de quarante huit ans, valable de l'état civil, demeurant à Cazères, lesquels ainsi que la dite Elisabeth Soucade, sage femme, qui a opéré l'accouchement, ont signé, avec nous le présent acte, après lecture faite.

Le Maire

Remarqué à Paris 13^{ème} arrondissement le 11 juin 1921 avec au titre Charles Frédéric Aupourrain dont mention Le Maire

Marie à Paris 13^{ème} arrondissement le 15 mars 1930 avec au titre Edouard Marat dont mention faite le 22 juin 1930 le mari

Décédée à PARIS 13^{ème} le 13 Avril 1963 - dont mention A Gaudry

Jeanne Caubet survit également à sa mère puisqu'elle décède en 1963 (mention marginale).

Ensuite on trouve Léon né le 06-01-1888 à Cazères :

N^o 2. République Française. Au Nom du Peuple Français.

Naissance le 6 janvier mil huit cent quatre vingt huit, le sept janvier, à dix heures du matin de

de Monsieur le Comte, la dame Elisabeth Soucade, épouse Dargent, sage femme demeurant à Cazères, laquelle nous a présenté un enfant du sexe masculin, né à Cazères le six janvier à onze heures du soir, de père inconnu et de Madame Pauline Caubet, âgée de vingt sept ans, sans profession, demeurant à Cazères, auquel enfant on a donné le prénom de Léon.

Présents les sieurs Laurent François, âgé de trente six ans, sans profession,

Léon est décédé après trois jours, le 09-01-1888 à Cazères :

N° 3.
 Décès
 de
 Leon J^m n° 1
 à Cazères

République Française. Au Nom du Peuple Français.
 L'an mil huit cent quatre vingt huit, le neuf janvier, à deux heures du soir.
 Par devant nous Bernard Sadoulet, maire, officier de l'état civil de la Commune
 de Cazères, arrondissement de Muret, département de la Haute-Garonne.
 Ont comparu les sieurs Gaubet Arnaud, âgé de soixante ans, terrassier.
 Ettele Baptiste, âgé de trente six ans, terrassier, tous deux demeurant à
 Cazères, lesquels ont déclaré que Leon, âgé de deux jours, né à Cazères, y
 demeurant, fils de père inconnu et de Gaubet Marie Pauline, ménagère
 demeurant à Cazères, auquel ils étaient, le premier grand-père, le second
 voisin, est décédé à Cazères le huit janvier à dix heures du soir, sans héritier
 de sa mère, sise, quartier de l'Église-Neuve.
 Après nous être adonné, des décès, nous en avons dressé le présent acte que
 nous avons signé, après lecture faite, avec les déclarants qui de ce requiert, en
 deux de savoir :

Le Maire
 B. Sadoulet

Ensuite vient Pierre né le 02-07-1889 à Cazères :

N° 61.
 Naissance
 de Pierre
 J^m n° 1
 à Cazères

République Française. Au Nom du Peuple Français.
 L'an mil huit cent quatre vingt neuf, le trois juillet, à deux heures du soir.
 Par devant nous Bernard Sadoulet, maire, officier de l'état civil de la Commune
 de Cazères, arrondissement de Muret, département de la Haute-Garonne.
 Ont comparu la dame Elisabeth Tourcade, épouse Casquet, sage femme
 demeurant à Cazères, laquelle nous a présenté un enfant du sexe masculin, né
 à Cazères le deux juillet à six heures du matin, de père inconnu et de
 Gaubet Marie Pauline, âgée de vingt neuf ans, ménagère, demeurant à
 Cazères, auquel enfant on a donné le prénom de Pierre.
 Présents les sieurs Laurent Spanwis, âgé de trente sept ans, sans profession,
 Longuefosse Bertrand, âgé de cinquante ans, valed de ville, tous deux demeurant
 à Cazères, lesquels ainsi que la dite Elisabeth Tourcade qui a opéré l'accouchement
 ont signé, avec nous le présent acte, après lecture faite.

Elisabeth Tourcade
 Longuefosse Bertrand
 Le Maire
 B. Sadoulet

Pierre est décédé quelques mois après, le 22-12-1889 à Cazères :

N^o 421
 Décès

République Française. Au Nom du Peuple Français. 39

L'an mil huit cent quatre-vingt-neuf, le vingt-deux décembre, à deux heures du matin,

Devant nous, Bernard Sadous, maire, officier de l'état civil de la commune de Cazères, arrondissement de Muret, département de la Haute-Garonne.

Ont comparu: Les sieurs Caubet Armand, âgé de soixante ans, Terrassien, Anglade Raymond, âgé de quarante-six ans, Terrassien, tous deux demeurant à Cazères, lesquels ont déclaré que Pierre, âgé de six mois, né à Cazères, demeurant, sans profession, fils de père inconnu et de Caubet Marie Pauline, ménagère, demeurant à Cazères, duquel ils étaient, le premier grand, qui le second père, est décédé à Cazères, ce jour'hui, à cinq heures du matin, dans l'habitation de sa mère, rue quartier de Villeneuve.

Après nous être adonné des soins, nous en avons dressé le présent acte que nous avons signé, après lecture faite, non les déclarants qui en ont requis, ont déclaré savoir.

Le Maire
 B. Sadous

Puis vient Jean Marie né le 22-09-1890 (très peu de personnes ont réussi à dénicher celui-là !):

N^o 43
 Naissance

République Française. Au Nom du Peuple Français.

L'an mil huit cent quatre-vingt-dix, le vingt-deux septembre, à deux heures du soir,

Devant nous, Bernard Sadous, maire, officier de l'état civil de la commune de Cazères, arrondissement de Muret, département de la Haute-Garonne.

Ont comparu, le sieur Caubet Armand, âgé de soixante-deux ans, Terrassien, demeurant à Cazères, lequel nous a présenté un enfant de six mois environ, né à Cazères, ce jour'hui, à dix heures du matin, de père inconnu et de Caubet Marie Pauline, âgée de trente ans, ménagère, demeurant à Cazères, auquel enfant on a donné les prénoms de Jean Marie.

Présentes, les sieurs Laurents Charvès, âgé de trente-neuf ans, sans profession, Longuefosse Butaud, âgé de cinquante-deux ans, valet de ville, lesquels ont signé avec nous le présent acte, après lecture faite, non le sieur Caubet Armand grand-père de l'enfant qui en a requis a déclaré ne savoir.

Le Maire
 B. Sadous

Compresseurs
 J. Sadous

Le Maire
 B. Sadous

Jean Marie est décédé un mois après, le 22-10-1890 :

N ^o 501	République Française. Au Nom du Peuple Français.
Décès	L'an mil huit cent quatre vingt-dix, le vingt-cinq, à neuf heures
de	du matin.
Jean Marie Guzon 42 ^{ans}	Par devant nous, Amédée Liavron, maire, officier de l'état civil de la Commune de Cazères, arrondissement de Muret, département de la Haute-Garonne Et comparu, les sieurs Caubet Armand, âgé de soixante deux ans, Tisserand, et Jouglard Jeanne, âgé de trente cinq ans, Tisserand, deux demeurant à Cazères, lesquels ont déclaré que Jean Marie, âgé de vingt sept, né à Cazères, y demeurant, sans profession, célibataire, fils de premier et de Caubet Marie Pauline, ménagère, demeurant à Cazères, auquel ils étaient le premier, grand-père, le second, cousin, ont décidé à Cazères le vingt-cinq, à neuf heures du soir, dans l'habitation de la mère, sœur de la Vaine. Après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que nous avons signé, après lecture faite, non les déclarants qui de ce requi, ont dit ne savoir.
	L. Maie

Ensuite est né François Caubet le 30-07-1893 à Cazères :

N ^o 88	République Française. Au Nom du Peuple Français.
Naissance	L'an mil huit cent quatre vingt-trois le premier aout à dix heures
de	du matin.
François (Guzon) N ^o 30 juillet	Par devant nous, Bernard Liavron, maire, officier de l'état civil de la Commune de Cazères, arrondissement de Muret, département de la Haute-Garonne Et comparu, la dame Elisabeth Soucade épouse Largent, sage femme demeurant à Cazères, laquelle nous a présenté un enfant du sexe masculin né à Cazères, le trente juillet, à dix heures du soir, de père inconnu et de Caubet Marie Pauline, âgée de trente trois ans, sans profession, demeurant à Cazères, auquel enfant, on a donné le prénom de François Présent, les sieurs Laurent François, âgé de quarante deux ans, sans profession, Longuefosse, Patrone, âgé de cinquante cinq ans, habitant de ville, tous deux demeurant à Cazères, lesquels ainsi que dite Elisabeth Soucade qui a opéré l'accouchement, ont signé avec nous le présent acte, après lecture faite. Elisa Soucade Longuefosse
	L. Maie A. Liavron

Je n'ai pas trouvé le décès de François. Un des participants, Rémi, a trouvé sa trace dans les registres militaires de l'Ariège où il est « enfant assisté de la Haute-Garonne » et réformé pour débilité mentale :

Nom : **Caubel**
 Prénoms : *Rançois* Surnoms :
 Numéro matricule du recrutement : **103 103**
 Classe de mobilisation :

ÉTAT CIVIL.
 Né le *30 juillet 1891*, à _____, canton _____
 d _____, département de *la Haute-Saône*, résidant
 à *Cerisols*, canton de *St Croix*, département
 de _____, profession de *Cultivateur domestique*
 fils de _____, domiciliés
 chez M. _____, canton de *Cerisols*, département de *la Haute-Saône*
 Marié à _____

SIGNALEMENT.
 Cheveux *chât.*, Yeux *chât.*
 Front *vertical*, Nez *rectiligne relevé*
 Visage *ovale*, Renseignements physiologiques
 complémentaires :
 Taille : 1 mètre *56* centimètres.
 Taille rectifiée : 1 mètre _____ centimètres.
 Marques particulières :

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.
 Inscrit sous le n° *8* de la liste du canton de *St Croix*
 Classé dans la *1^{re}* partie de la liste en 1913
Après avoir fait une manifestation d'acte
de la C^{re} de réforme de janvier à 10 novembre 1913.
Bon pour l'armée en 1914.

Degré d'instruction : *0*
CORPS D'AFFECTATION.
59^e Regt d'Infanterie

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.
 Incorporé à compter du *1^{er} septembre 1914*
 Arrivé au corps le *3^{er} septembre 1914*
 Soldat de 2^e classe le dit jour.
 Réformé N° *2* par la C^{re} spéciale de réforme
 de Foix le *28 novembre 1914* pour "troubles oculaires
 débilités mentales"
 Maintenu Réformé par le Conseil de Revision
 siégeant à *St Croix* le *21 juin 1915*

	NUMÉROS	
	AU CONTRÔLE spécial.	MATRICULE ou au répertoire.
Armée active.	FOIX	5555
Disponibilité et réserve de l'armée active.		
Armée territoriale et sa réserve.	R.D.	

ANTECÉDENTS JUDICIAIRES ET CONDAMNATIONS.

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES
 PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

Dates.	Communes.	Subdivisions de région.	DE POS. CITE. DES RÉSIDENCES.

CAMPAGNES.
campagne contre l'Allemagne
du 3 Septembre 1914
au 28 Novembre 1914.

BLESSURES, CITATIONS, DÉCORATIONS, ETC.

PÉRIODES D'EXERCICES.	1 ^{re} dans l		du		au	
	Réserve...	2 ^e dans l		du		au
Supplémentaires		dans l	du		au	
Armée territoriale.	1 ^{re} dans l		du		au	
	Supplémentaires	dans l	du		au	
Spéciales aux hommes du service de garde des voies de communication.			Du		au	
			Du		au	

ÉPOQUE A LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS :

la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	DATE de LA LIBÉRATION du service militaire.
			<i>1^{er} oct. 1917</i>

Ne remplir ce tableau que pour les hommes dont les services font l'objet d'un décompte spécial (engagés, condamnés, omis, etc.)

Non Récupérable
2 FEV 1939

Ensuite vient un garçon mort né le 10-11-1896 à Cazères :

N° 115
Décès
de
Caubet (mort né)
Garçon n° 10 n°

République Française, Au Nom du Peuple Français.
L'an mil huit cent quatre-vingt-seize, le onze novembre, à neuf heures du matin.

Par devant nous Joseph Aboue, maire, officier de l'état civil de la commune de Cazères, arrondissement de Murat, département de la Haute-Garonne.

Ont comparu: les sieurs Aboulles Raymond, âgé de soixante ans, tisserand, Anglade Alexis, âgé de soixante-six ans, portefaix, tous deux demeurant à Cazères, lesquels nous ont présenté un enfant de sexe masculin, qu'ils nous ont dit être né de père inconnu et de Caubet Marie Pauline, âgée de trente-sept ans, ménagère, demeurant à Cazères, déclarant que cet enfant est sorti sans vie du sein de sa mère le dix novembre, à huit heures du soir, au domicile de la dite Caubet Marie Pauline, sis rue de Las Crotes, duquel les déclarants sont voisins.

De laquelle présentation et déclaration nous avons dressé le présent acte que nous avons signé après lecture faite, non les comparants qui de ce requis ont déclaré ne savoir.

Le Maire,
Aboue

Et enfin une fille mort-née à Cazères le 07-10-1898 (attention sur l'acte il est écrit 7 novembre mais en marge ainsi que dans la table en début d'année et selon l'ordre des actes il s'agit du 7 octobre !).

N° 100
Décès
de
Caubet (mort-née)
fille naturelle) 7 Octobre

République Française, Au Nom du Peuple Français.
L'an mil huit cent quatre-vingt-huit le sept novembre à deux heures du soir.

Par devant nous Joseph Aboue, maire, officier de l'état civil de la commune de Cazères, arrondissement de Murat, département de la Haute-Garonne.

Ont comparu: les sieurs Anglade Alexis âgé de soixante-huit ans, journalier, Estérel Raymond âgé de soixante-quatre ans, portefaix, tous deux demeurant à Cazères, lesquels nous ont présenté un enfant de sexe féminin qu'ils nous ont dit être né de père inconnu, et de Caubet Marie Pauline, âgée de trente-neuf ans, ménagère, demeurant à Cazères, déclarant que cet enfant est sorti sans vie du sein de sa mère, ce jourd'hui à cinq heures du matin, au domicile de la dite Caubet Marie Pauline sis rue de la Las Crotes, duquel les déclarants sont voisins.

De laquelle présentation et déclaration nous avons dressé le présent acte que nous avons signé après lecture faite, non les comparants qui de ce requis, ont déclaré ne savoir.

Le Maire:
Aboue

Arnaud a donc eu 13 petits-enfants :

De sa fille Françoise mariée à Marius Guillaume Escribe :

1. Gabrielle Clotilde Emma Escribe née le 28-04-1883 à Toulouse de Marius Escribe et Françoise Caubet.

2. Jeanne Pétronelle Félicie Escribe née le 28-04-1883 à Toulouse de Marius Escribe et Françoise Caubet.

De sa fille Marie Pauline Caubet et de père(s) inconnu(s) :

3. Jeannie Françoise Caubet née le 30/01/1879 à Cazères.

4. Marie Caubet née le 08/09/1880 à Cazères.

5. Jean Caubet né le 18-12-1882 à Cazères de Marie Pauline Caubet et de père inconnu

6. Monique Caubet née le 13-05-1885.

7. Jeanne Caubet née le 24-08-1886 à Cazères également de père inconnu et de Marie Pauline Caubet.

8. Léon CAUBET né le 06/01/1888 à Cazères

9. Pierre CAUBET né le 02/07/1889 à Cazères

10. Jean Marie Caubet né le 22-09-1890 à Cazères

11. François Caubet né le 30-07-1893 à Cazères

12. CAUBET enfant mâle mort-né le 10/11/1896 à Cazères

13. CAUBET enfant femelle mort-née le 07/10/1898 à Cazères

Les deux premières sont décédées le même jour que la fille d'Arnaud, Françoise, le 29-04-1883 alors qu'elles étaient âgées d'un jour. Parmi les enfants de Marie Pauline, tous nés à Cazères de père inconnu, la plupart sont décédés très rapidement. Seuls Jeanne, Jeanne et François lui survivent. A noter que d'après l'article qui relate son suicide elle ne laisse que deux enfants. Un de ces trois enfants, probablement François, avait probablement déjà été abandonné.

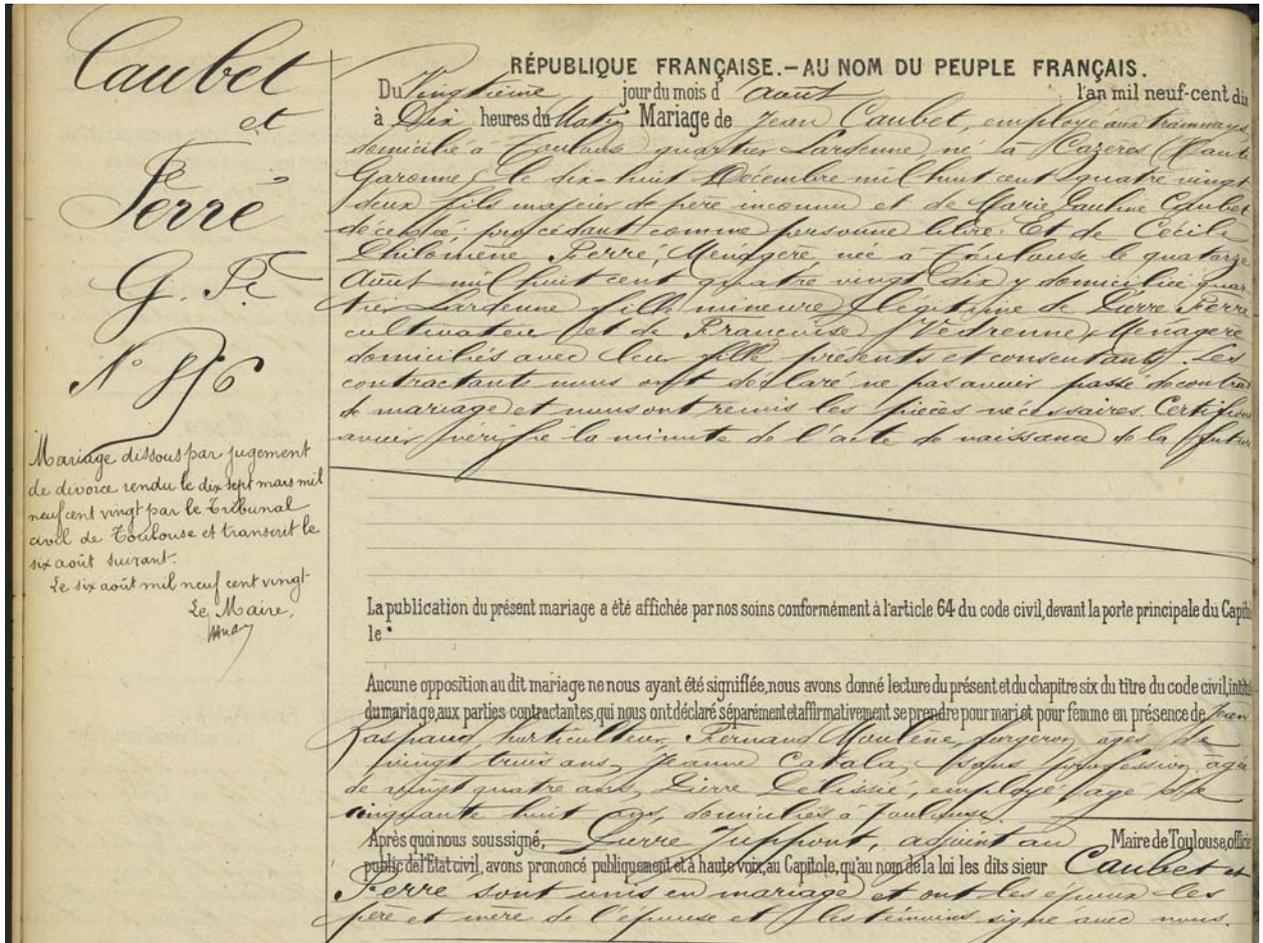
On peut se demander pourquoi Marie Pauline a eu autant d'enfants sans être mariée. Je n'ai pas la réponse à cette question.

6a. Un petit fils d'Arnaud divorce en 1920 suite à l'adultère de sa femme. Trouvez la preuve de l'adultère.(1pt)

6b. Donnez le nom, prénom et date et lieu de naissance du complice de l'adultère.(1pt)

6c. Pour le vol de quoi et à qui le complice de l'adultère avait-t-il été envoyé en maison correctionnelle à l'âge de 15 ans ? (1pt)

Arnaud Caubet n'a eu que deux petits-fils qui ont atteint l'âge de se marier, Jean et François, tous les deux enfants naturels de Marie Pauline Caubet. Sur l'acte de naissance de Jean on peut voir en mention marginale qu'il s'est marié le 20-08-1910 à Toulouse avec Cécile Philomène Ferré et qu'il s'est ensuite remarié le 09-10-1920 à Toulouse avec Eugénie Promé. Pour savoir s'il a divorcé de Cécile Philomène Ferré, il fallait aller voir l'acte de son premier mariage avec Cécile Philomène Ferré le 20-08-1910 à Toulouse. Le voici :



Il est effectivement précisé en mention marginale que ce mariage a été dissous le 17-03-1920 par le tribunal civil de Toulouse et transcrit le 06-08-1920. Malheureusement la transcription de l'acte de divorce n'est pas accessible en ligne (les mariages/divorces accessibles s'arrêtent en 1916). D'après l'énoncé de la question, la femme de Jean Caubet avait commis un adultère. Comment savoir s'il y a vraiment eu adultère et comment trouver le complice de l'adultère ? Il fallait aller chercher les enfants issus du couple Jean Caubet / Cécile Philomène Ferré. Le 27-01-1916 naît à Toulouse une certaine Henriette Alice Denise Caubet dont voici l'acte de naissance :

Le vingt sept janvier l'an mil neuf cent seize, à quatre heures soir

ACTE de NAISSANCE de Henriette Alice Denise Caubet, née ce jour d'hui à cinq heures du matin, rue St Lucie fille de Jean Caubet, employé aux tramways, âgé de vingt trois ans, absent, mobilisé et de Cécile Philomène Ferré, ménagère, âgée de vingt trois ans, mariés, domiciliés aux dites maison

sur la déclaration à nous faite par Germaine De faul, sage femme, rue de la gravelle et Cyprien, 31, l'enfant a été reconnu du sexe féminin. Témoins domiciliés à Toulouse Jean Mabieu, âgé de soixante cinq ans, rue Bernard Muhl, 22, et Henri Gelis, âgé de soixante neuf ans, rue Sirel, 15, employés, non parents, qui ont signé avec la dite De faul, sage femme

Constaté par Nous soussigné, adjoint au Maire de Toulouse, officier public de l'Etat civil, délégué par lui, lecture préalablement faite à la déclarante et aux Témoins.

Le Maire,

Et voici les mentions marginales de cet acte :

Laille

~~Caubet Ferré~~

15

Réservé par jugement du Tribunal civil de Toulouse, rendu le
vingt juillet mil neuf cent quinze et deux du mois
de décembre de la même année, excessus
ci-contre Henriette
jeune fille le
si est pas son père, et
ne peut appartenir

113
cent vingt un et transcrit
de décembre de la même
que l'enfant prénommé
Alice, Denise ne
nom de Caubet et qui
de la famille duquel elle
Toulouse le 22 X^e 1921



M Le Maire,
Toulouse

Reconnue le vingt sept décembre mil neuf cent vingt un à Toulouse
par Henri Jean Laille et par Cécile, Philomène
Ferré
Toulouse le 27 X^e 1921

Séparé par le mariage
et de Cécile

Ferré, célébré à la
vingt décembre mil
Toulouse le 29 X^e 1921

Mariage à Toulouse le 20 Octobre 1932 avec
Jean Sacarcan
Le Maire

Le Maire,
Toulouse
de Henri Jean Laille
Philomène
Maire de Toulouse ple
neuf cent vingt un
Le Maire,
Toulouse

On y apprend que par jugement du tribunal, Henriette ne pourra pas porter le nom de Caubet puisque ce dernier n'est pas son père. D'autre part on apprend que l'enfant est reconnu par Henri Jean Laille le 27-12-1921 à Toulouse et légitimé par le mariage de celui-ci avec Cécile Philomène Ferré le 29-12-1921. **Cet acte constitue une preuve de l'adultère de Cécile Philomène Ferré et nous apprend que le complice de l'adultère se prénomait Henri Jean Laille.** L'enfant issu de l'adultère est né en janvier 1916 et a donc été conçu en avril-mai 1915, en pleine guerre. D'après la fiche matricule de Jean Caubet, ce dernier était au front. En juillet 1915 il a été blessé par un éclat d'obus et il fut renvoyé dans ses foyers en octobre 1915. Il a dû avoir une drôle de surprise en voyant le ventre arrondi de son épouse...

Rappelé à l'activité par le décret de mobilisation du 1 août 1914. Arrivé au corps le 17 août 1914. ^{au service le 27 août 1914} Classé dans le Service Auxiliaire par décision du Général C^{te} les 5 et 6^e subd^{is} en date du 10 3^e 1915 sur proposition de la Com de Réforme de Pérignan du 18^e 1915 pour "résection du 5^e métacarpien, plaie pénétrante par éclat d'obus auriculaire gauche et plaie de l'aisselle, renvoyé provisoirement dans ses foyers le 30 8^e 1915 (arr. n^o du 11 8^e 1915). Maintenu dans le Service auxiliaire par la Commission de Réforme de Toulouse du 3 février 1916 (arr. du 17 Août 1915) affecté au 83^e Reg. d'infanterie en exécution de l'arr. n^o 24913 - 1/11 du 1^{er} novembre 1918.

Pour trouver la date et le lieu de naissance de Henri Laille, il aurait été pratique de consulter son acte de mariage avec Cécile Philomène Ferré mais il n'est pas accessible en ligne. Il fallait donc chercher sa fiche matricule. On pouvait trouver un Henri Laille dans les tables décennales du bureau de Toulouse de 1900 à 1910. Voici sa fiche matricule :

Rectification espérée avant pour diction par l'intéressé de son état d'acte de naissance. Piches créées le 1^{er} Avril 1911

<p style="font-size: 2em; text-align: center;">Laille</p> <p>Nom : <u>Laille</u></p>		<p>Numero matricule du recrutement : <u>981</u></p>						
<p>Prénoms : <u>Henri Jean</u> Surnom :</p>		<p>Classe de mobilisation : <u>1898</u></p>						
ÉTAT CIVIL.								
<p>Né le <u>9 juillet 1880</u> à <u>Léguevin</u> canton</p> <p>d u dit département de <u>le Haut-Garonne</u> résidant</p> <p>à <u>Couloubert</u> canton d u dit département</p> <p>d <u>le Haut-Garonne</u> profession de <u>jardinier</u></p> <p>fil de <u>Jean Pierre</u> et de <u>Alexandre Robe</u> domiciliés</p> <p>à <u>Couloubert</u> canton d u dit département de <u>le H^{te} Garonne</u></p>								
<p>N^o <u>180</u> de tirage dans le canton de <u>Couloubert</u> Ouest</p> <p>X <u>1906 77 Propriétaire</u></p>								
DÉCISION DU CONSEIL DE RÉVISION ET MOTIFS.								
<p>(Indiquer la nature des services)</p> <p><u>Engagé volontaire</u></p>								
<p>Compris dans la <u>4^e</u> partie de la liste du recrutement cantonal (.....^e portion).</p>								
DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES								
<p>(Campagnes, blessures, citations, etc.)</p> <p><u>Engagé volontaire pour trois ans le 28 Décembre 1899 à Couloubert au titre du 7^e Régiment d'Infanterie de marine - Arrivé au Corps le 30 Décembre 1899 N^o mat. 6062. Soldat de 2^e classe - Passé à la 2^e Comp^{te}</u></p> <p><u>du 2^e Bataillon de marche de l'extrême-Orient le 4 juillet 1900 (C^o de du 27 Juin 1900) soldat de 2^e classe - Passé au 9^e Régiment d'Infanterie de marine le 14 Août 1900 - soldat de 2^e classe - Passé au 2^e B^o de marche de l'extrême-Orient le 31 Août 1900 - soldat de 2^e classe - Passé au 16^e Régiment d'Infanterie Coloniale le 1^{er} Janvier Janvier 1901 (C^o de du 28 Décembre 1900) - soldat de 2^e classe - Re-engagé pour deux ans le 26 Avril 1902 à compter du 28 Décembre 1902 - Passé au 7^e Régiment d'Infanterie Coloniale le 19 Août 1904 soldat de 2^e classe - Passé dans la Réserve de l'armée active le 28 Décembre 1904</u></p> <p><u>Certificat de bonne Conduite « Accordé »</u></p> <p><u>Campagnel Corps expéd^{te} de Chine du 4 juillet 1900 au 23 Septembre 1904</u></p> <p><u>Classe non affectée de la Poudrière de Couloubert en qualité de poudrier du 10 mai 1907 au 5 Juillet 1907</u></p> <p><u>Classe non affectée de la Poudrière de Couloubert en qualité de poudrier du 1^{er} avril 1909</u></p>								
<p>Dans l'armée active.</p>	<p>Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active.</p>	<p>Indication des corps auxquels les jeunes gens sont affectés.</p>						
<p>Dans l'armée active. <u>7^e Rég^{te} d'Inf^{te} de marine</u></p> <p>Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active. <u>21^e Régiment d'Infanterie Coloniale Ter^{re}ignan</u></p> <p>Dans l'armée territoriale et dans sa réserve.</p>								
LOCALITÉS MÉRITANTES PARTIÈRES								
<p>PAR NOTE EN VERTU DE LA DÉCISION DU 20 OCTOBRE 1902.</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Dates</th> <th>Communes</th> <th>Substitutions de terrain</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td><u>25-4-1907</u></td> <td><u>Harroy</u></td> <td><u>ainsi d'Orgnac Couloubert R</u></td> </tr> </tbody> </table>			Dates	Communes	Substitutions de terrain	<u>25-4-1907</u>	<u>Harroy</u>	<u>ainsi d'Orgnac Couloubert R</u>
Dates	Communes	Substitutions de terrain						
<u>25-4-1907</u>	<u>Harroy</u>	<u>ainsi d'Orgnac Couloubert R</u>						
ÉPOQUE								
<p>A LAQUELLE LE SERVICE DOIT ÊTRE RATTACHÉ</p>								
<p>DATE de la</p>								

On y apprend que **Henri Jean Laille est né le 09-07-1880 à Léguevin**. On pouvait effectivement trouver son acte de naissance à cette date et dans cette commune :

No 29.
 décédé le 14.
 décembre 1962
 à l'étranger d'ox
 Tuiret (46)

Le Maire,
 Coubradou

l'an mil huit cent quatre-vingt et le dix juillet à huit heures du soir. Pardevant nous Coubradou par François, maire officier de l'état civil de la commune de Lèguevin Arrondissement de Couloua, Haute-Garonne. A comparu lesieur Laille Jean Pierre, âgé de vingt-six ans, maître rebou lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, né à Lèguevin, le jour d'hier à cinq heures du matin de lui déclarant et de Rose Alexandre, âgée de vingt-deux ans son épouse, sans profession, domiciliés ensemble audit Lèguevin, auquel enfant il a déclaré vouloir donner les prénoms de Henri Jean. Présents lesieur Aximont François, âgé de cinquante-sept ans, Garde champêtre et le sieur Pancharo Gérard, âgé de trente-trois ans, Institutur tous deux domiciliés à Lèguevin, lesquels ont signé avec nous le présent acte et non le père qui a dit ne savoir après lecture faite.

Attesté Pancharo
 Le Maire,
 Coubradou

Naissance de
 Laille Henri Jean
 le 9 juillet 1880
 Marié à Coubradou le
 19 décembre 1921 avec
 Cécile Philomène
 Ferré

No 30

La mention marginale de cet acte confirme qu'il s'agit bien de celui qui a épousé Cécile Philomène Ferré. De plus dans sa fiche matricule on peut voir qu'il était sur Toulouse en avril-mai 1915 au moment où Henriette a été conçue. Et enfin en regardant la deuxième page de sa fiche matricule, on peut voir le texte qui est sous la feuille collée et le voici :

2/	condamné par jugement contradictoire en date du 18 février 1919 du tribunal correctionnel de Toulouse à 200 francs d'amende pour « complicité d'adultère » (Loi d'amnistie du 29 avril 1921.)	Numéro au contrôle spécial du recrutement.
		50

On voit que **Henri Jean Laille a été condamné le 18-02-1919 par le tribunal correctionnel de Toulouse à 200 francs d'amende pour « complicité d'adultère ».** Encore une preuve que **Henri Jean La(h)ille était bien le complice de l'adultère.**

Finalement il fallait trouver pourquoi il avait été envoyé en maison correctionnelle à l'âge de 15 ans. En cherchant dans la presse avec le nom Laille, on ne trouvait rien par contre avec le nom Lahille on pouvait trouver trois articles le concernant dans l'Express du Midi :

- Le 07-09-1893 :

Disparus. -- Le nommé Henri Lahille, âgé de 14 ans, a quitté le domicile paternel depuis le 3 septembre courant.

Voici son signalement : Taille moyenne ; cheveux et sourcils châtain ; yeux châtain ; habillé d'un pantalon gris, veston même étoffe ; coiffé d'une casquette ; chaussé de sandales.

- Le 25-11-1894 :

Disparu. — Le jeune Henri Lahille, âgé de 15 ans, domicilié avec ses parents, au Rond-Point de Lardenne, a disparu du domicile paternel, il y a 4 jours.
Voici son signalement: assez grand pour son âge, teint blond, nez et bouche moyens, yeux gris, habillé d'un veston noir, pantalon marron, coiffé d'une casquette blanche, chaussé de sauliers.

- Le 16-09-1895 :

Disparu. — Le jeune Henri Lahille, âgé de 15 ans, a disparu du domicile paternel, rond-point de Lardenne, depuis samedi matin, après avoir soustrait à ses parents une somme de 350 francs.
Son signalement a été donné à la sûreté pour faire des recherches.

Dans le dernier article on voit que **Henri Jean Lahille avait volé 350 francs à ses parents**. L'article date du 16-09-1895. Or dans la fiche matricule de Henri Lahille on peut voir ceci :

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.
(Campagnes, blessures, actions d'éclat, décorations, etc.)
*Inculpé de Vol mais acquitté par le T. C. de Bourges. Comme
appartient sans discernement et envoyé dans une
maison de correction jusqu'à l'âge de 15 ans.*

On y apprend que Henri a été inculpé de vol et envoyé en maison correctionnelle à l'âge de 15 ans. Même s'il est vrai que le lien entre le vol d'argent à ses parents et le vol n'est qui lui a valu d'être envoyé en maison correctionnelle n'est pas clairement mentionné, il avait dans les deux cas 15 ans et je pense donc qu'on peut assumer que c'est bien pour le vol de 350 francs à ses parents que Henri.Jean Lahille a été envoyé en maison de correction (surtout que s'il y avait eu un autre vol, la presse en aurait parlé).

7. Un cazérien a été nommé Chevalier de la Légion d'Honneur pour des faits d'armes accomplis à Saint-Martory en mars 1814 contre l'armée de Wellington. Quel couple d'ancêtres a-t-il en commun avec Arnaud Caubet ? (1pt)

Pour cela il fallait d'abord savoir de quel Chevalier il s'agissait. Une recherche sur la base Leonore en cherchant dans la commune de Cazères permettait de trouver une certain Raymond Laporte dont le dossier contient le courrier suivant :

26, Rue de Varenne (7^e)

222-08-11

Paris, le 23 octobre 1970

Monsieur le Grand Chancelier,

J'ai l'honneur de solliciter l'intervention de vos services dans les circonstances suivantes :

Je suis en possession d'une Croix de la Légion d'Honneur attribuée à mon aïeul, Raymond Laporte, en 1814 ou 1815, pour faits d'armes accomplis, selon une tradition familiale orale que je n'ai pu contrôler à ce jour, contre l'Armée de Wellington poursuivant celle du Maréchal Soult dans la région de Martres-Tolosane, en Haute-Garonne.

Je vous serais très obligé si vous pouviez m'indiquer s'il est possible d'avoir accès à vos archives pour connaître les motifs véritables de l'attribution de cette décoration.

En vous remerciant à l'avance,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Grand Chancelier, l'expression de ma plus parfaite considération.



Ph. Juret

Le détail de ses faits d'armes contre l'armée de Wellington figure également dans son dossier :

10-2

Etat Des Services Civils ou Militaires De
Monsieur Laporte (Raymond) Capitaine a la Troisième
Compagnie de la Garde Nationale de Cayen

nom et surnom	age	qualité et Profession	Domicile	Nature de Service	Durée du Service	Observations
Laporte (Raymond)	49 ans	Capitaine a la garde nationale maître d'hôtel Coffretier -	Cayen	Service Militaire Entré au Service le 25 juillet 1808, au 2 ^{ème} B ^{ème} des Chasseurs de montagne de laige, inscrit au registre matricule du dit Corps sous le numéro 236: fait Caporal le même jour. fait Sergent major le 11 novembre 1808. Congédia pour Cause d'infirmité a proposer, le 4 ^{ème} juin 1812. Régente le 10, 7 ^{ème} B ^{ème} 1813 dans la 1 ^{ère} Compagnie de Grenadiers de la 2 ^{ème} Compagnie de la légion de garde nationale en activité de la haute garnison, avec laquelle Compagnie il fit la Campagne de la vallée d'Aragn (Espagne) en 1813 et 1814. en qualité de Sergent major. fait sous-lieutenant le 20 mars 1814 a force (origi) par M ^{re} le général Laflotte après l'action d'Aragn en Espagne, la Colonne d'observation du p ^{re} corps. sorti le 14 avril 1814.	3 ans 10 mois 9 jours 7 mois 14 jours	est entré seul a cheval, le 25 en en 1814 dans le mille de Saint-Martory, a chargé quatre dragons anglais auxquels il a fait mettre sa lance et qui il a conduit a la garde des habitations. a qui a trois carreaux de la sept ^{ème} brigade quatre mille et dix mille chargés de munitions qu'il conduisit a la ville. il se réunir ensuite avec un Capitaine et un dragon français et l'empara avec quelques Couros d'Environ vingt mille, chargé d'armes et de munitions ainsi que de l'artillerie qu'il conduisit et qu'on a fait (origi).

Certifié Conforme aux pièces originales, le Service Militaire ci-dessus.

Donc **Raymond Laporte a bien été nommé Chevalier de la Légion d'Honneur pour des fait d'armes accomplis à Saint-Martory en mars 1814 contre l'armée de Wellington.** D'après l'extrait de naissance de Raymond Laporte figurant également dans le dossier, on peut commencer à chercher son ascendance :

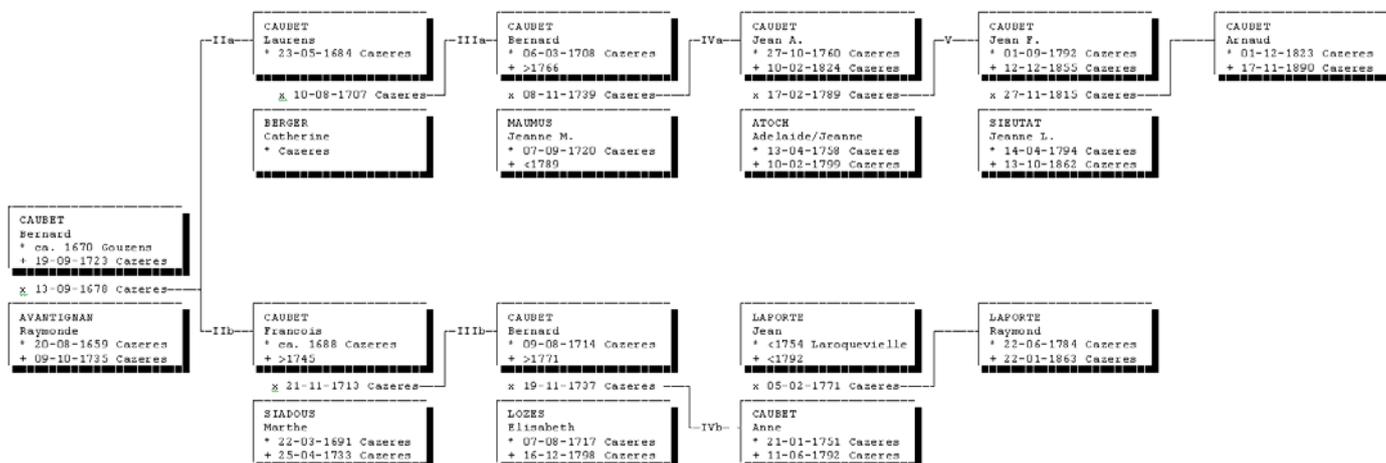
16-1

Extrait des Registres de l'Etat Civil
de la ville de Cayen, Arrondissement de Muret, au
Département de la Haute Garonne.

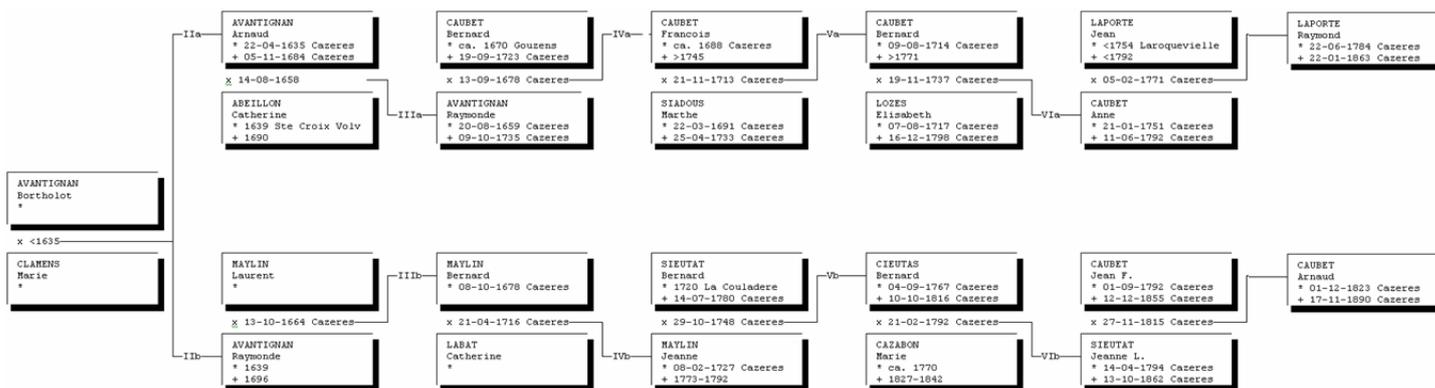
Le Ann mil Sept cent quatre vingt quatre
et le vingt deux du Mois de Juin, Je soussigné
vicaire de Cayen, ai Baptisé un fils de Jean
Laporte maître Cordonnier et de Anne Caubet marier
ensemble de cette paroisse, lequel est né le même jour, et
auquel on a donné le nom de Raymond, le parrain a
été Raymond Caubet Boulanger Signé, et la marraine
a été Coquette Caubet, qui n'a pas Signé, Tous de
cette paroisse. Caubet, Dufau Cadet vicaire Signé
au Registre -




On peut déjà voir que sa mère est une certaine Anne Caubet, et donc que le lien de parenté provient certainement de sa mère. Son père est Jean Laporte qui d'après son acte de mariage avec Anne Caubet le 05-02-1771 n'est pas du département de la Haute Garonne (diocèse de St Flour). Il fallait donc se concentrer sur l'ascendance de sa mère Anne Caubet qui d'après l'acte de son mariage est de Cazères et est la fille de Bernard Caubet et Elisabeth Lozes. En remontant son ascendance ainsi que celle de Arnaud Caubet on pouvait trouver différents ancêtres communs. D'abord il y avait **le couple Bernard Caubet et Raymonde Avantignan** :



J'ai compté la réponse juste même pour ceux qui avaient trouvé le bon couple mais qui en détaillant les générations sont passés par des erreurs... Mais comme d'autres n'ont pas donné leur cheminement, j'ai mis une bonne note à tous ceux qui ont donné le bon couple. Par extension les ancêtres de ce couple sont aussi des ancêtres communs. La réponse **Vincent Caubet et Anne Fauroux, qui s ont les parents de Bernard Caubet époux de Raymonde Avantignan est donc aussi acceptée**. Une autre réponse possible était **Bortholot Avantignan et Marie Clamens**, les parents de Raymonde Avantignan. Ce couple permet par ailleurs d'établir un autre lien de parenté via la branche Maylin du côté maternel de Arnaud Caubet :



8a. Un oncle d'Arnaud Caubet perd son bateau à Pinsaguel. Donnez le nom, prénom, date et lieu de naissance de cet oncle. (1pt)

8b. Que transportait le bateau et où se rendait-il ? (1pt)

La plupart des participants ont trouvé l'article ci-dessous paru dans la Revue de Comminges :

Un autre accident mémorable qui, heureusement, ne fit pas de victimes, fut celui de "La Magenta", le 16 septembre 1860. Le bateau conduit et appartenant à André Esterle, maître de bateau à Cazères, aidé par son fils Pierre, apportait au port Garaud 300 quintaux de plâtre, 60 quintaux de pierres, 4 accoudoirs en pierre et 30 corbeilles de pêches lorsqu'il heurta et s'écrasa contre la pile du pont routier de Pinsaguel. Bateau et chargement furent perdus et l'entreprise d'André Esterle gravement compromise. Il obtint en définitive une indemnité tardive et bien peu en rapport avec la perte subie.

Arnaud Caubet a bien un oncle nommé André Esterle. Il est né le 8 frimaire an IX (29-11-1802) à Cazères et a épousé une certaine Marguerite Cieutas qui n'est autre que la sœur de Jeanne Louise Cieutas, la mère de Arnaud. Cet André Esterle est donc bien un oncle de Arnaud. Certains m'ont dit que André Esterle était un cousin et non pas un oncle de Arnaud Caubet. La confusion était en effet possible car il y avait plusieurs personnes nommées André Esterle. Un autre André Esterle est né le 09-09-1818 de Bernard Esterle et Jacqueline Cieutas, une autre sœur de Jeanne Louise Cieutas, la mère de Arnaud. Cet André Esterle est donc un cousin de Arnaud, fils de son oncle Bernard. Cependant ce n'est pas lui qui a fait naufrage car il est décédé en 1842 à Montpellier :

N°-127
 Décès de
 André
 Esterle
 et

Mairie de Cazères
 arrondissement de Montpelier

Da Sept Decembre mil huit cent quarante deux à
 dix heures du matin.

" Service des hopitaux Militaires = Extrait Mortuaire =
 " Commune de Montpellier =
 " Du Registre de Décès dudit hopital a été extrait
 " ce qui suit:
 " Le sieur Esterle (André) passeur à la 3^{me} compagnie
 " du 3^{me} Bataillon du 3^{me} Regt. d'Infanterie Légère immatriculé
 " sous le n° 10524, né le 9 Septembre 1818, à Cazères, Canton dudit
 " Département de la Haute Garonne, Fils de Bernard et de Jacqueline
 " Cieutas, est entré audit hopital le dix Sept du mois d'octobre de
 " l'an 1842, et y est décédé le dix huit du mois de novembre de l'an
 " 1842 à sept heures du soir, par suite de Dysenterie Chronique.
 " Je Soussigné Comptable dudit hopital, Certifie le présent
 " Extrait véritable et conforme au Registre des Décès dudit
 " hopital. Le présent Extrait est délivré à titre de simple
 " Avertissement, fait à Montpellier le 2^{de} Decembre 1842 -
 " Espague. Sique.
 " Nou, Louis Fataudant, Militaire chargé de la police
 " de l'hopital de Montpellier, Certifie que la signature
 " ci-dessus est celle de M. Espague officier comptable
 " et que foi doit y être ajoutée.
 " Fait à Montpellier le 2^{de} du mois de Decembre 1842
 " Retard Sique."

D'autres m'ont donné un André Esterle né le 27-03-1835 de François Esterle et Anne Atoch. Il ne s'agit pas non plus de lui puisque lors de son mariage en 1857, trois ans avant le naufrage, cet André était brassier :

N° 79

Mariage de
Esterle André
&
Caubet Jeanne

Mairie de Carrières
Arrondissement de Muret
Du vingt-neuf juin Mil huit cent cinquante sept à Neuf
Heures du Soir.

Acte de Mariage de Esterle André, âgé de
vingt-trois ans, né à Carrières le vingt-sept Mars mil huit cent
trente-cinq, ainsi qu'il résulte du registre du acte de l'état civil de
cette commune que nous avons consulté, profession de brassier, fils
Wagner de Esterle François, marié, et de Anne Atoch mariée
Ducier, habitants de Carrières. Présentant ses deux chefs
comme suranne libre d'un mariage.

Et de Caubet Jeanne, âgée de dix-neuf ans née à Carrières
le trente-cinq, mil huit cent trente-cinq, ainsi qu'il résulte
du registre du acte de l'état civil de cette commune que nous
avons consulté, fille mineure de Caubet Simon, ancien marié
et de Atoch Joseph Louis marié Ducier. Habitants de Carrières.

Et en 1860, l'année du naufrage il était cloutier :

N° 49

Naissance
de
Esterle Jacques

Arrondissement de Muret
Du six mai, mil huit cent cinquante-neuf, à Neuf
heures du matin.

Acte de Naissance de Esterle Jacques, né à Carrières
ce jour-ci, à deux heures du matin, fils de Esterle André
cloutier, âgé de vingt-quatre ans, et Caubet Jeanne mariée, âgée
vingt ans habitants de Carrières.

Le sexe de l'enfant qui nous a été représenté a été reconnu
être masculin.

Premier témoin, Carol Jean Baptiste Marie, âgé de quarante
trois ans, commis greffier. Second témoin Robert Antoine, âgé de
soixante-deux ans, sergent de ville tous habitants de Carrières.

Sur la requête nous faite par le père de l'enfant.
Lecture du présent acte, a été faite par nous aux parents comparus
et aux témoins qui ont signé, non le père de l'enfant qui de la part
nous requis, a déclaré ne savoir.